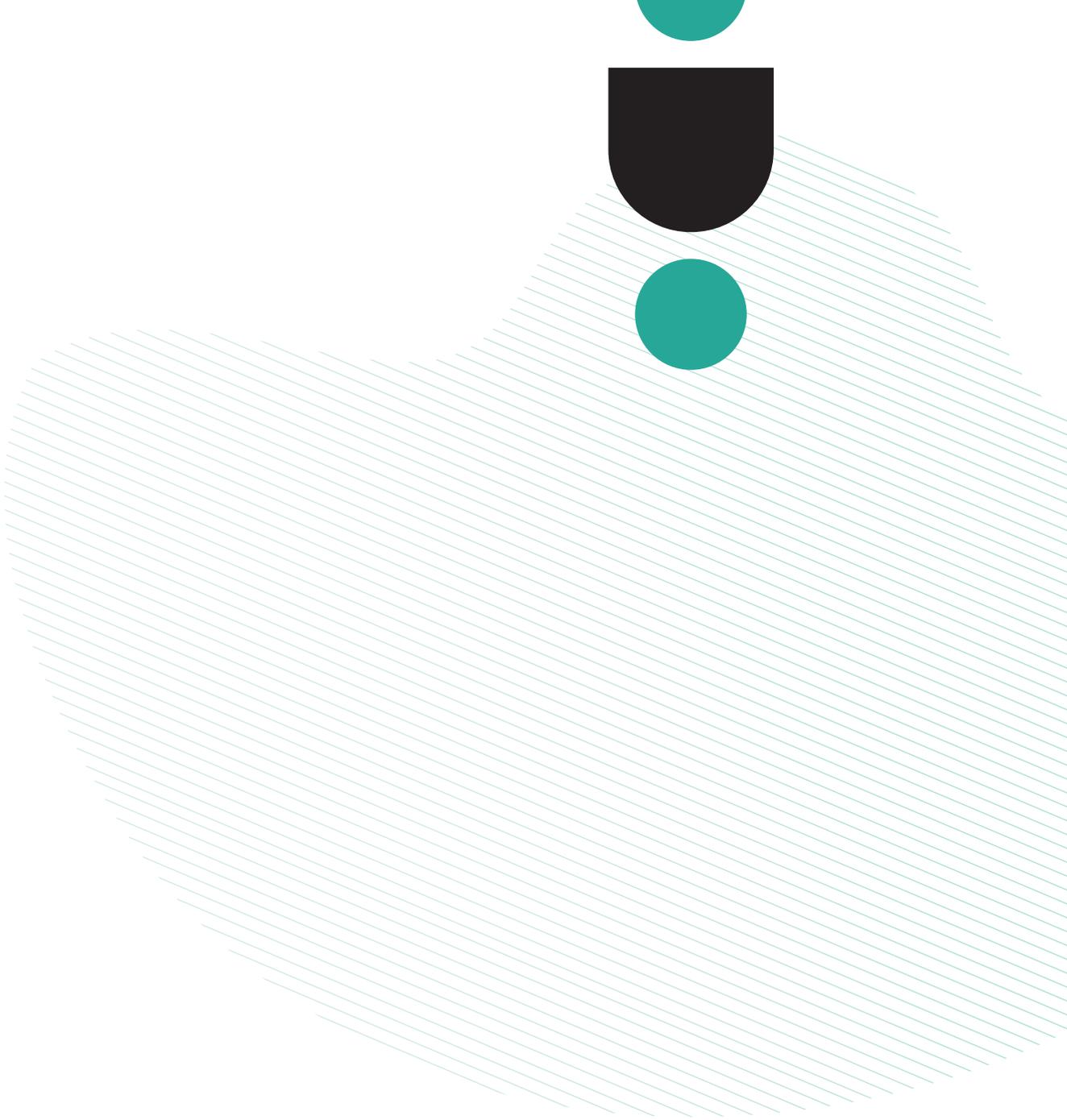

PROGRAMME PARTENARIAL PLURIANNUEL DE TRAVAIL

CADRE 2025-2026-2027





EDITO

L'activité prévisionnelle de l'Auran pour 2025, présentée dans ce Programme Partenarial de Travail, met en avant l'engagement de l'Agence à poursuivre les projets en cours tout en anticipant les défis futurs.

L'année 2025 donnera lieu notamment aux premières concrétisations de la démarche IMPACT visant à consolider les savoir-faire de l'Auran en matière d'évaluation des transitions écologiques à l'œuvre et de la spatialisation des enjeux au plus près des spécificités locales. Au travers, par exemple, de l'évaluation des politiques métropolitaines de mobilité, du suivi du plan d'action du Plan Climat de Nantes Métropole ou de la charte métropolitaine des arbres, l'Agence produira de premiers indicateurs et cartographies décisionnelles en lien avec les objectifs fixés par les grands documents cadres métropolitains. Cette démarche vise par ailleurs à donner à voir des ordres de grandeur, identifier des potentiels d'action, travailler des scénarios d'évolution et explorer de nouveaux modes de faire en lien étroit avec les partenaires de l'Auran.

Dans l'objectif d'accompagner les territoires face aux grandes mutations à l'œuvre, l'Auran continuera également à explorer en transversalité des thématiques structurantes avec un regard renouvelé. Les analyses d'évolution de l'emploi et des dynamiques économiques locales conduiront ainsi à interroger plus largement les perspectives de transition écologique de l'économie ligérienne. Les trajectoires démographiques et de production de logements donneront lieu à une réflexion plus globale sur les tendances qui pourraient impacter nos modes d'habiter demain. L'élaboration des plans de mobilité et de développement des déplacements à pied ou à vélo est l'opportunité d'engager des réflexions sur l'évolution des modes de déplacements dans les différents territoires. Enfin, les travaux réalisés sur l'armature environnementale des SCoTs conduiront à approfondir les enjeux de régénération du vivant et de restauration du cycle de l'eau. Je souhaite que ces explorations puissent ainsi affirmer le rôle de l'Auran dans la fabrique d'une vision prospective et systémique propice à l'échange, au débat et au partage des défis de demain avec les élus et les acteurs des territoires.

L'Auran a également pour volonté d'opérer un rapprochement accru avec le monde de la recherche, au travers notamment du projet « Habiter un territoire d'eau » engagé avec le Master Villes et Territoires de l'Université de Nantes, de l'implication dans le programme POPSU Transitions porté par Nantes Métropole avec le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et du travail lancé dans le cadre de la chaire collaborative « habiter au prisme des limites planétaires » avec l'Institut d'Études Avancées (IEA). Par cette ouverture affirmée, l'Auran entend ouvrir ainsi des espaces de dialogue et de collaboration pour cultiver notre capacité collective à être en veille sur les défis de demain et toujours apporter un accompagnement de qualité à nos adhérents.





Au travers de son Programme Partenarial de Travail 2025, l'Auran nourrira également ses expertises en matière de planification territoriale et de programmation urbaine par une attention particulière portée aux attentes des citoyens. L'objectif est de pouvoir mieux prendre le pouls des changements à l'œuvre dans les modes de vie mais aussi de mesurer et rendre compte de l'évolution des attentes et des représentations. Cela passera par ailleurs par le fait de requestionner les usages dans l'espace public avec notamment la place du piéton et du vélo, l'étude du maillage de points d'eau potable accessibles à toutes et tous dans l'espace public, l'intégration des enjeux de l'urbanisme favorable à la santé dans la fabrique de la ville ou encore l'exploration de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Au travers de ces différents projets, je souhaite que soient mis au cœur de nos préoccupations les enjeux d'inclusion et de vulnérabilité sociale propres à la diversité de nos communes et de nos intercommunalités.

Enfin, l'année 2025 sera également l'occasion de mener une réflexion sur l'impact de l'Intelligence Artificielle sur les métiers et les savoir-faire de l'Auran, afin d'anticiper les défis posés par l'évolution rapide des technologies numériques. Défis en matière de cybersécurité, d'infrastructures, de ressources environnementales mais aussi défis de gouvernance, de transparence et d'éthique dans les usages. Un équilibre qu'il nous faut pouvoir trouver entre innovation technologique et responsabilité sociétale.

Pascal PRAS
Président de l'Auran



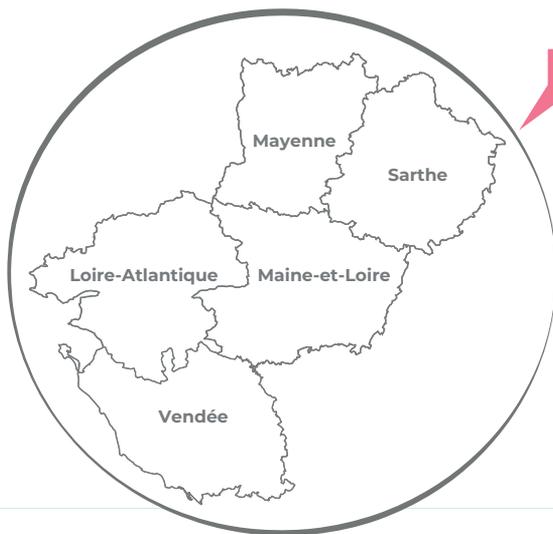
L'AURAN : UNE ENTREPRISE PARTENARIALE

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise est un outil partenarial d'aide à la décision pour ses adhérents et leurs partenaires stratégiques.

Les territoires adhérents :

-  Département de Loire-Atlantique
-  Périmètres de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
-  Nantes Métropole
et ses **24 communes adhérentes** : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou
-  Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes
-  Communes
 1. Saint-Brévin-les-Pins
 2. Pornic
 3. Machecoul-Saint-Même
 4. Corcoué-sur-Logne
 5. Blain
 6. Nort-sur-Erdre
 7. La Rémaudière
 8. Dompierre-sur-Yon
 9. Ligné
 10. Ancenis-Saint-Géréon
 11. Grandchamp-des-Fontaines

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



Pôle Métropolitain Nantes - Saint-Nazaire

Pôle d'Équilibre Territorial du Pays de Retz

Syndicat Mixte du Pays Von et Vie



Depuis 1978, l'Auran est le témoin actif de la structuration des territoires urbains, périurbains et ruraux de la grande région nantaise. Tout en accompagnant la mise en place du Siman, du District, de la Communauté Urbaine puis de la Métropole de Nantes, elle n'a eu de cesse d'élargir ses périmètres d'intervention et d'observation. Elle a ainsi vocation à continuer de développer ses partenariats, dans une volonté de collaboration assumée avec le monde associatif, les sociétés publiques locales, les entreprises privées, les acteurs socio-économiques ou toute autre structure porteuse, comme elle, de projets d'intérêt général.

Le programme partenarial de travail de l'Auran vise à rendre compte des études d'intérêt collectif menées dans ce cadre.

Le programme partenarial de travail traduit en effet la réponse technique et scientifique apportée par l'Auran à la synthèse des besoins exprimés par ses adhérents et aux grands enjeux qui les intéressent collectivement. Tout en travaillant à des échelles larges, les actions menées par l'Auran en 2025-2027 s'inscriront ainsi dans trois axes stratégiques, à savoir :

-  Le suivi et le développement de l'observation territoriale, facilités par l'articulation entre différentes thématiques (habitat, mobilités, environnement, économie, sociodémographie, etc.) et périmètres d'analyse, susceptibles de contribuer, dans leur complémentarité, à la structuration d'une vision globale et transversale des expertises.
-  L'approche intégrée des projets de territoire et le souci d'harmonisation des politiques publiques, accompagnés par des échelles d'intervention et des méthodes d'investigation variées et ampliatives.
-  L'émergence et la diffusion de savoirs nouveaux par la création et la mise en œuvre de méthodes innovantes, ainsi que par le caractère expérimental de certains travaux d'études.



MEMBRES DE DROIT

L'ÉTAT
NANTES MÉTROPOLE

MEMBRES ACTIFS

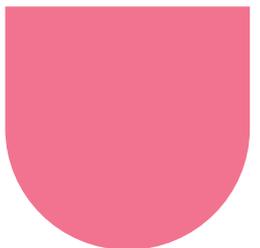
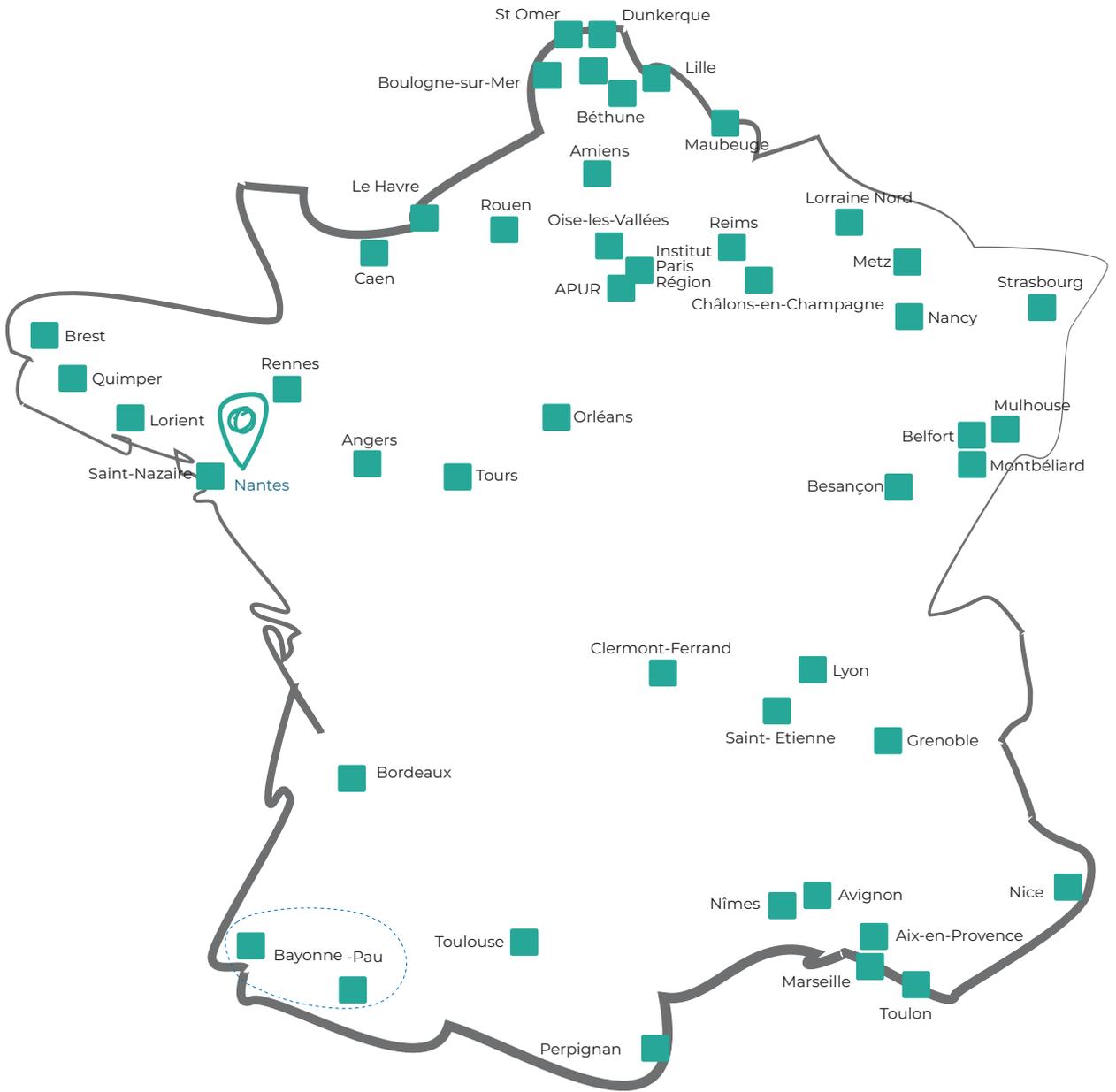
LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE • LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE • LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE • LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ • LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS YON ET VIE • CLISSON, SÈVRE & MAINE AGGLO • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES • GRAND LIEU COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS • PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE • SUD RETZ ATLANTIQUE COMMUNAUTÉ • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE • PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ • LA COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON • LA COMMUNE DE BLAIN • LA COMMUNE DE CORCOUÉ-SUR-LOGNE • LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON • LA COMMUNE DE GRANDCHAMPS DES FONTAINES • LA COMMUNE DE LIGNÉ • LA COMMUNE DE MACHECOUL-SAINT-MÊME • LA COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE • LA COMMUNE DE PORNIC • LA COMMUNE DE LA REMAUDIÈRE • LA COMMUNE DE SAINT-BRÉVIN-LES-PINS • LES COMMUNES DE NANTES MÉTROPOLE • LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE • LA CHAMBRE D'AGRICULTURE • LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT • NANTES UNIVERSITÉ

Janvier 2025

ET MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION LOGEMENT SERVICES • ADEME • ADIL DE LOIRE-ATLANTIQUE • AGENCE SUEZ EN PAYS DE LA LOIRE • ATDEC • ATLANTIQUE HABITATIONS • CAISSE DES DÉPÔTS • CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT • CIF COOPÉRATIVE • CINA • ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES • EDF • ENEDIS • ENGIE • ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE • GRDF • GRTGAZ • INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET MÉTIERS • INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES • LA CHAMBRE DES NOTAIRES • LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT-SELA • L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT • NANTES MÉTROPOLE HABITAT • NANTES SAINT-NAZAIRE DÉVELOPPEMENT • NANTES SAINT-NAZAIRE PORT • OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ DES PAYS DE LA LOIRE • OLOMA • RTE • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SEMITAN • SEM LOIRE OCÉAN DÉVELOPPEMENT • SEMMINN • SOLUTIONS&CO • SPLA LOIRE OCEAN MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL CITÉ DES CONGRÈS • SPL LE VOYAGE À NANTES • SPL NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT • SPL SAMOA • VÉOLIA

UN RÉSEAU NATIONAL



La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines et prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

L'Auran s'inscrit dans le réseau de la FNAU. Celui-ci permet aux professionnels de l'urbanisme de disposer d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur certains projets collectifs.

 Autres agences adhérentes à la FNAU

 Auran

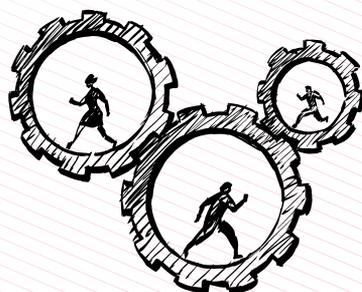


L'AURAN, UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

L'Agence d'urbanisme est composée de 34 collaborateurs aux métiers et compétences variés : urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, ingénieur, géomaticien, infographiste, cartographe.

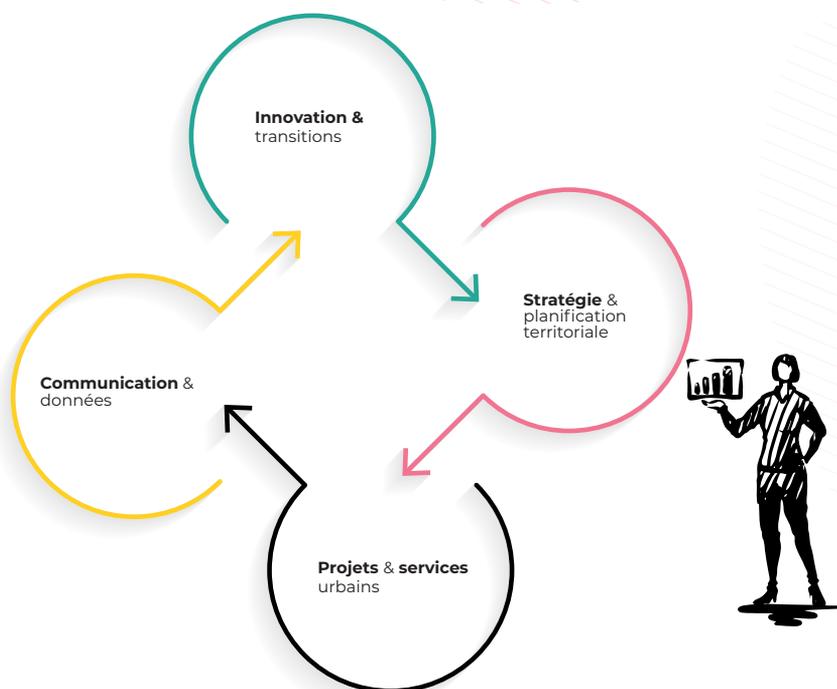
L'équipe se répartit aujourd'hui en 4 pôles :

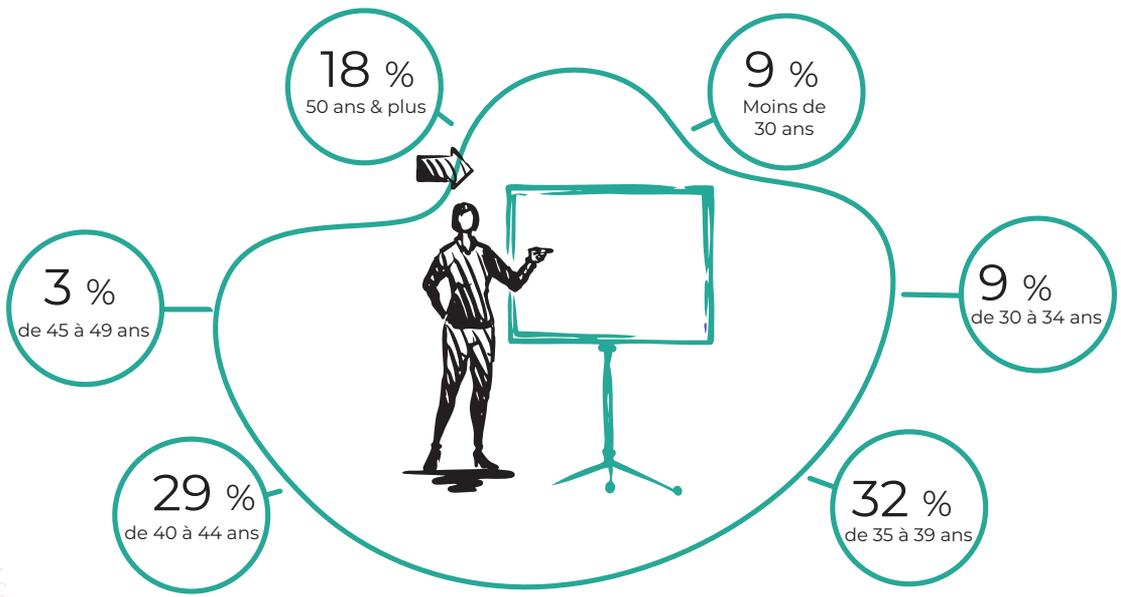
- ▷ Stratégie & planification territoriale
- ▷ Innovation & transitions
- ▷ Projets & services urbains
- ▷ Communication & données



Cette organisation matricielle est complétée par les fonctions de ressources humaines, administratives et financières & environnement numérique-logistique. Un centre de documentation permet à l'équipe de nourrir ses travaux des publications et articles de presse les plus récents.

Tous se mobilisent au quotidien pour assurer les missions de l'Agence avec l'objectif de donner satisfaction à ses adhérents.

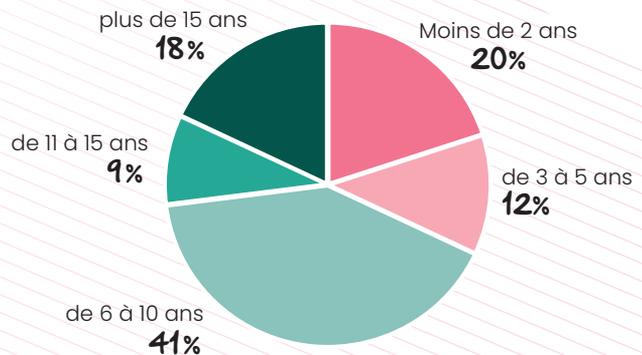




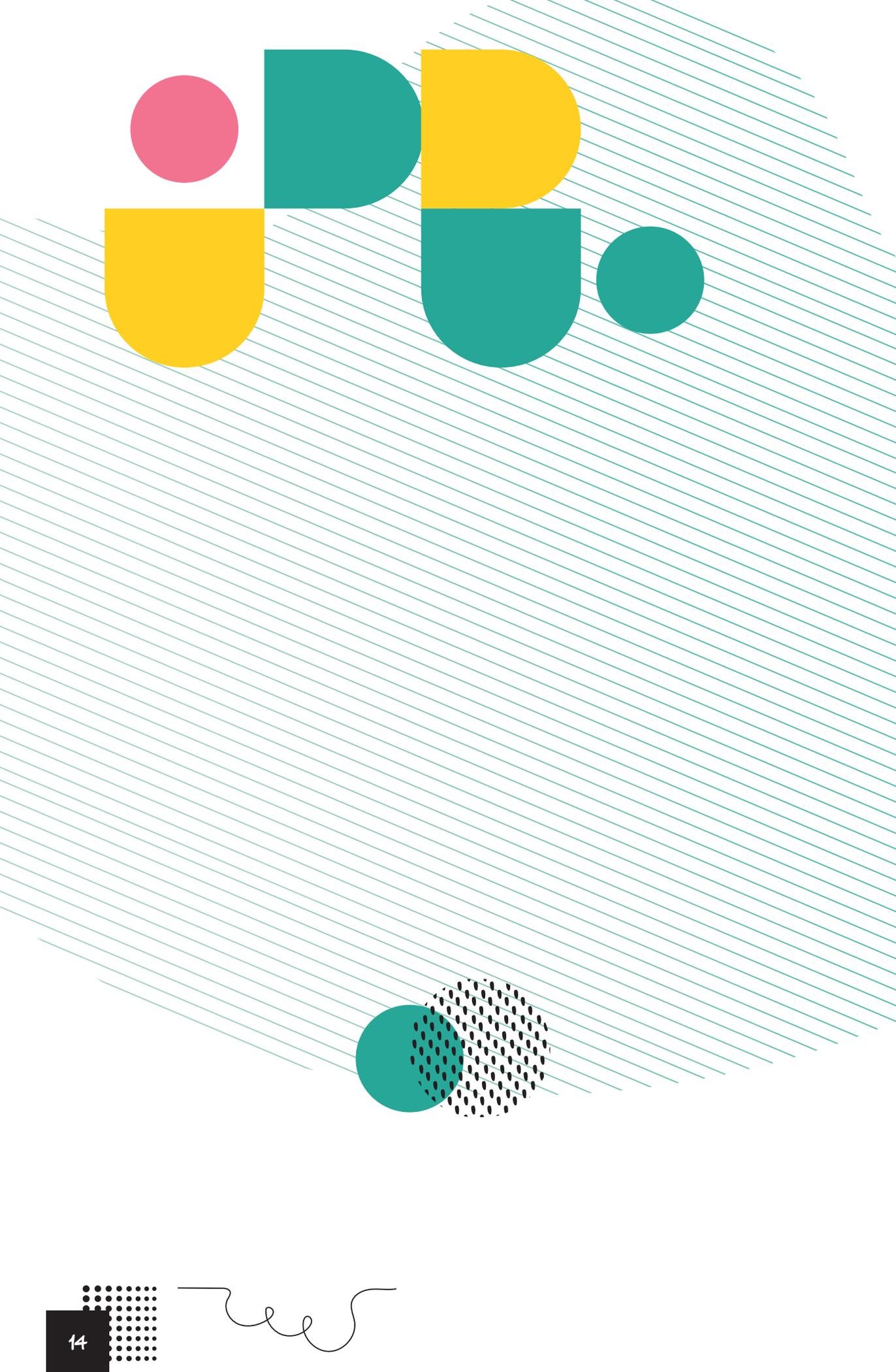
Répartition des membres de l'équipe par âge



Répartition des membres de l'équipe par genre



Répartition des membres de l'équipe par ancienneté



● ÉCONOMIE TERRITORIALE
p. 26-33

● NATURE & BIODIVERSITÉ
p. 42-47

p. 48-53

● MOBILITÉ
p. 34-41

HABITAT
p. 16-25

p. 54-61

● PROJETS URBAINS

● PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALES

SERVICES URBAINS
p. 62-69

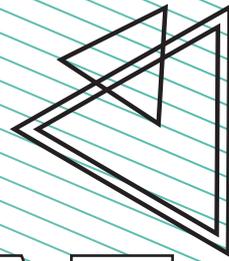
p. 70-73

● PROSPECTIVE
p. 80-86

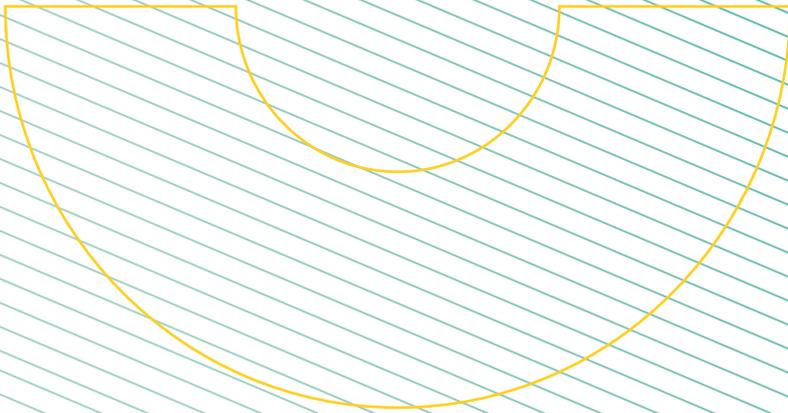
MODES DE VIE ET USAGES
p. 74-79

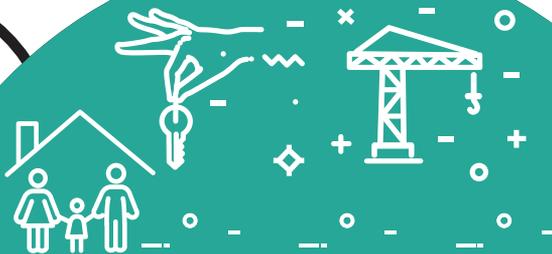
● ALIMENTATION





HABITAT





Face à l'intense dynamique démographique du Grand Ouest et singulièrement de la Loire-Atlantique, la nécessité de répondre aux besoins en logements et services se fait de plus en plus pressante. L'Auran, attentive à ces évolutions, accompagne ses adhérents à travers trois missions centrales, pour leur permettre d'ajuster et conduire leurs politiques publiques :

- **L'observation** : l'Agence pilote et anime plusieurs dispositifs d'observation. Ainsi, l'Agence recueille des données précises et variées sur les marchés locaux de l'habitat, allant des loyers du parc privé aux transactions immobilières et ou encore la demande en logements. Mais ces travaux dépassent la simple échelle locale. Ils contribuent à une vision plus large de la région, tout en pointant les spécificités territoriales.
- **La prospective** : l'anticipation est essentielle à l'élaboration de stratégies de développement et d'aménagement adaptées. Les outils prospectifs, développés à l'Agence au fil des années, intègrent de multiples paramètres et spécificités territoriales. Ces outils offrent une précieuse capacité de projection, déclinable à différentes échelles.
- **Les politiques locales de l'habitat** : au-delà des obligations réglementaires, l'Auran offre aux collectivités des analyses précises et des outils sur-mesure, adaptés aux réalités locales. L'expertise accumulée dans l'élaboration et le suivi des PLH permet la construction de feuilles de route adaptées aux besoins spécifiques de chaque territoire, tout en intégrant une lecture croisée et coordonnée des enjeux.

En somme, les travaux de l'Auran offrent une synthèse dynamique et itérative entre local et global, permettant de concevoir et d'adapter des solutions à la fois pertinentes et innovantes face aux enjeux de l'habitat.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 1

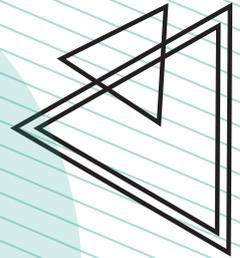
OBSERVATOIRE DES LOYERS DU PARC PRIVÉ & LABELLISATION DU DISPOSITIF LOCAL



Dans le contexte actuel, avec des besoins en logements importants et une production fortement bouleversée depuis la crise sanitaire, le parc locatif privé de la région nantaise est un marché à surveiller. L'observatoire des loyers créé avec le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina) suit tous les trimestres l'évolution des loyers, de la vacance et des délais de relocation. Intégré au réseau national des observatoires piloté par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) depuis plus de 10 ans, ce dispositif a été agréé et élargi à toutes les intercommunalités adhérentes à l'Auran en 2024. La fiabilité du suivi local ainsi reconnue, il s'agira en 2025 de poursuivre les travaux avec les partenaires pour fournir aux élus des connaissances régulières sur l'évolution des loyers.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :   



PROJET 2

OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT IMMOBILIER EN LOIRE-ATLANTIQUE



L'observatoire ligérien du financement immobilier Cina-Auran (OFILA) complète la connaissance du marché immobilier résidentiel local à partir de l'analyse des prêts bancaires accordés aux particuliers. Il permet d'objectiver et spatialiser les conditions d'accès à la propriété en Loire-Atlantique. La connaissance des profils des acquéreurs et des conditions d'emprunt est mise au profit de l'élaboration des politiques publiques des adhérents de l'Auran. La hausse des niveaux de revenus des emprunteurs et des montants d'apport sont ainsi des marqueurs supplémentaires des difficultés d'acquisition des ligériens qui incitent les collectivités locales à renforcer leur soutien à la production d'une offre abordable.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  

PROJET 3

OBSERVATOIRE DE LA DEMANDE EN LOGEMENTS EN LOIRE-ATLANTIQUE



La Loire-Atlantique voit sa population progresser à un rythme qui reste soutenu avec + 15 200 habitants par an. Cette dynamique, observée depuis plusieurs années, touche tous les territoires. De ce fait, la capacité des communes et des intercommunalités à loger une population plus nombreuse, tout en assurant le parcours résidentiel des ménages, reste une préoccupation majeure des politiques publiques locales. Au-delà des outils ordinaires de suivi de l'offre et du marché, l'Auran poursuit ses analyses de l'évolution et des caractéristiques de la demande en logements privés grâce à des dispositifs et des partenariats innovants. L'objectif est de mieux identifier les leviers pertinents pour permettre un meilleur accès au logement.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %

PROJET 4

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ET DE LA VIE ÉTUDIANTE



La dynamique étudiante est en plein développement sur la métropole nantaise et les acteurs publics locaux sont confrontés à la nécessité de répondre à l'augmentation des besoins d'une population étudiante particulièrement vulnérable. L'objectif de l'observatoire territorial du logement et de la vie étudiante labellisé en 2021, est d'associer les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et du logement afin de mieux identifier les différents besoins en matière de logements pour les étudiants et de définir une stratégie adaptée aux enjeux de la métropole nantaise. Il s'agit pour 2025 d'objectiver à l'échelle de la Métropole la situation des différents quartiers pour prioriser et mieux coordonner l'action publique locale en faveur de l'amélioration des conditions de vie des étudiants nantais.

Cheffe de projet : Raïane BAS

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %



PROJET 5 OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS DE NANTES MÉTROPOLE

Inscrit dans le Programme Local de l'Habitat métropolitain, l'Observatoire des Copropriétés, au travers de l'outil Quid Copro, poursuit trois grands objectifs : disposer d'un outil de veille et d'alerte permettant de prévenir et traiter les situations d'habitat indigne et/ou dégradé, disposer d'un outil complet de partage d'informations entre professionnels, s'appuyer sur des données croisées permettant la diffusion régulière d'une information fiable auprès des élus métropolitains et des professionnels du secteur. Au terme de plusieurs années de développement, l'outil est dorénavant arrivé à un stade de maturité. Aussi, pour cette 7^{ème} année d'exploitation, l'Auran continue d'en assurer l'actualisation annuelle pour aider à la construction d'une action publique efficiente sur ce segment stratégique du parc de logements de la métropole nantaise.

Cheffe de projet : Raïane BAS
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 6 DISPOSITIF DE SUIVI DES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES LOCALES

En 2023, l'Auran a développé une plateforme numérique de consultation des chiffres clés sur les marchés immobiliers ligériens : Quid Immo. Ce nouvel outil, conçu en partenariat avec le Club Immobilier Nantes Atlantique (Cina), vise à faciliter l'accès aux résultats des observatoires animés par l'Auran et le Cina à savoir celui sur le financement immobilier (OFILA), le marché locatif privé (ONILOCA), l'immobilier commercial (ONICO) et l'immobilier tertiaire (ONITA). À la suite d'une première phase d'ouverture restreinte pour consolider le fonctionnement et l'ergonomie de la plateforme, l'accès sera élargi au grand public en 2025. Un tel dispositif tend à mieux suivre et évaluer la dynamique des marchés immobiliers en Loire-Atlantique ainsi que leurs éventuelles spécificités locales.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %

PROJET 7 MISE EN PERSPECTIVE ET CONVERGENCE DES POLITIQUES DE L'HABITAT EN LOIRE-ATLANTIQUE

L'Auran accompagne ses adhérents dans l'élaboration des outils de planification territoriale (SCoT, PLH, etc.), tout en enrichissant leur compréhension des dynamiques locales grâce à ses observatoires. Face à la forte croissance démographique et aux besoins accrus en matière de logement, les intercommunalités de Loire-Atlantique sont confrontées à des défis complexes : accès à un logement abordable, rénovation énergétique, tension sur les loyers, etc. En 2025, l'Auran organisera un séminaire dédié à la mise en perspective des politiques locales de l'habitat. Ce moment d'échange réunira élus et professionnels afin de co-construire une vision partagée et trouver des actions collectives et coordonnées pour mieux répondre aux besoins des habitants du territoire d'aujourd'hui et de demain.

Chef de projet : Hervé PATUREAU
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrable : 





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 8 RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté s'est engagée, fin 2023, dans l'élaboration de son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans ce cadre, l'Agence l'accompagne sur l'ensemble de cette démarche, en partant de la définition de sa nouvelle feuille de route en matière d'habitat pour les six prochaines années, jusqu'à l'approbation du document. L'Agence soutient également l'intercommunalité dans l'évolution de ses observatoires du foncier et de l'habitat au regard de la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette. Dans ce cadre, l'Auran participe aux instances techniques et politiques du PLH, apportant ainsi son expertise territoriale et thématique tout au long de son élaboration.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 9 RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Pornic Agglo Pays de Retz a engagé en 2024 la révision de son Programme Local de l'Habitat (PLH). 5 ans après l'arrêt de son premier PLH et dans un contexte de crise du logement, la démarche visait à ajuster les priorités et les moyens déployés pour un réel effet levier. Ainsi les travaux se sont plus particulièrement portés sur la stratégie et les moyens à déployer pour l'atteinte des objectifs de production ainsi que sur la redéfinition de l'accompagnement des habitants dans leurs projets d'amélioration de leur logement. Suite à l'arrêt du projet de PLH fin 2024, l'Auran poursuivra l'accompagnement de Pornic Agglo Pays de Retz pour l'adoption définitive du document : présentation aux communes, éventuelles modifications à la suite des consultations.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 10

SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE NANTES MÉTROPOLE

Face à la crise du logement et aux enjeux de sobriété foncière, l'optimisation de l'occupation des tissus urbains pavillonnaires est une question sur laquelle se penchent de plus en plus d'acteurs de l'habitat. Nantes Métropole, dans le cadre du suivi du PLH et de son plan de relance, et l'État ont engagé une démarche qui vise à explorer ce sujet en profondeur. Dans ce cadre, l'Auran pilote et coordonne plusieurs réflexions essentielles. Ne pas se limiter au volet quantitatif et partir du besoin et des attentes des habitants est indispensable. À ce titre, l'Auran travaillera en 2025 sur le référentiel des solutions techniques d'adaptation des pavillons, mais aussi à l'analyse sensible du besoin résidentiel des habitants, en partenariat notamment avec l'UFR de Sociologie de l'Université de Nantes.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 11

APPUI À LA RÉVISION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

La Communauté de communes de Sèvre et Loire dispose d'un Programme Local de l'Habitat 2019-2024 (PLH) approuvé en conseil communautaire en juin 2019. L'intercommunalité sollicite l'Auran pour l'assister dans la révision de ce document. À ce titre, il s'agira pour l'Agence d'apporter un appui à la consolidation du diagnostic, appuyé sur des données récentes, et d'accompagner la Communauté de communes à la formalisation des nouveaux enjeux, jusqu'à la validation de l'ensemble des documents qui constitue le PLH. Par ailleurs, l'Auran co-animera avec les services de l'intercommunalité les instances techniques et politiques, apportant ainsi son expertise territoriale et thématique aux moments clés de son élaboration.

Cheffe de projet : Raïane BAS
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 12

ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

La Communauté de communes Sud Retz Atlantique a souhaité engager l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat (PLH). Pour l'aider dans cette démarche essentielle à la définition d'une nouvelle feuille de route des politiques de l'habitat de ce territoire, l'Agence se tiendra aux côtés de l'intercommunalité. Elle contribuera, grâce à son expertise territoriale et thématique, aux moments clés de la réalisation des documents du PLH et participera aux instances techniques et politiques. L'Auran apportera également son soutien méthodologique afin d'élaborer les observatoires du foncier et de l'habitat au regard de la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette.

Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 



PROJET 13

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ERDRE ET GESVRES



Dans la suite de l'appui apporté à la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres pour la révision de son Programme Local de l'Habitat (PLH), l'Auran accompagnera l'intercommunalité pour sa mise en œuvre. L'Agence sera plus particulièrement mobilisée sur le déploiement de la stratégie foncière de l'intercommunalité visant notamment à intégrer les lotissements existants aux efforts de renouvellement de la ville sur la ville. La Communauté de communes souhaite disposer d'une connaissance plus fine des différents tissus pavillonnaires du territoire, des opportunités de densification mais aussi des enjeux de protection afin d'adapter son document d'urbanisme en conséquence. L'Agence appuiera également l'intercommunalité pour l'actualisation de son observatoire de l'habitat au regard des nouveaux enjeux et nouvelles actions inscrites dans le PLH.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 14

BILAN À MI-PARCOURS DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE CLISSON, SÈVRE ET MAINE AGGLO



Après avoir accompagné Clisson, Sèvre et Maine Agglo dans l'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté en 2021, l'Auran poursuit sa collaboration avec l'agglomération. Forte de son expertise en matière d'habitat, l'Agence a été sollicitée pour réaliser le bilan à mi-parcours de ce programme d'actions, une étape clé prévue par le code de la construction et de l'habitation. Ce bilan, qui sera conduit en 2025, permettra d'analyser les progrès réalisés au cours des trois premières années de mise en œuvre du PLH et d'identifier les éventuels ajustements à apporter pour atteindre les objectifs fixés en matière de politique de l'habitat. L'Auran apportera un éclairage expert sur les actions menées et formulera des recommandations pour optimiser, le cas échéant, la stratégie de l'agglomération.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 



LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

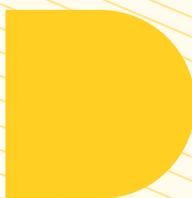
PROJET 15 HABITER DEMAIN EN LOIRE ATLANTIQUE



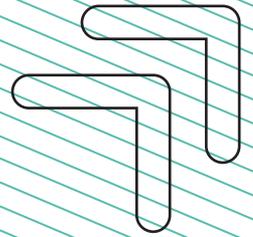
En 2025, l'Auran dessinera les trajectoires de production de logements permettant de répondre aux enjeux croisés des besoins croissants de logements et de sobriété : combien de logements produire à horizon 2030, 2040, 2050 et pour quels types de ménages ? Dans quels territoires et comment ? En vue de la tenue d'un séminaire habitat (cf projet 7), il s'agira de mettre en regard les projections réalisées dans le cadre des documents de planification avec les dynamiques auxquelles les territoires doivent se préparer et les mutations des marchés immobiliers. L'élaboration de scénarios prospectifs phasés et spatialisés s'appuiera sur les projections de population de l'Auran et sur l'identification des tendances qui pourraient impacter nos modes d'habiter à moyen et long terme.

Cheffe de projet : Céline GORIAUX
Directeur de projet : Laurent FOUIN

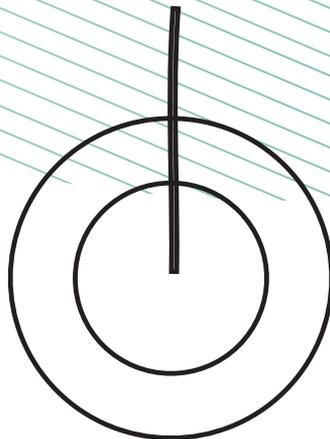
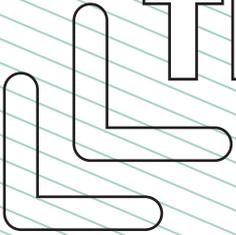
Livrable :

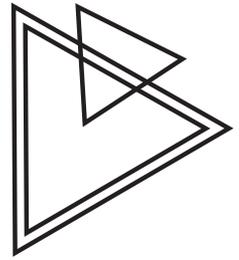






ÉCONOMIE TERRITORIALE





Reconnue pour sa résilience, la Loire-Atlantique se distingue par une dynamique économique très favorable. La croissance de l'emploi est partagée entre les intercommunalités et entretenue par des compétences locales et des réseaux d'entreprises dynamiques. Dans ce contexte, l'Auran, avec son regard à la fois local et global, accompagne ses adhérents sur deux axes majeurs :

- **L'observation des dynamiques locales et les analyses conjoncturelles** : en étroite collaboration avec divers acteurs, l'Auran déploie des dispositifs d'observation de l'emploi. Elle met aussi en perspective les situations locales grâce à des baromètres dédiés. Face à l'émergence de nouveaux enjeux qui défient les équilibres territoriaux et les stratégies économiques locales, l'Auran s'efforce d'apporter une analyse précise et régulière des dynamiques économiques territoriales, croisée avec les tendances nationales et les enjeux de transition.
- **Le renouvellement du foncier économique** : l'optimisation des zones dédiées aux entreprises constitue une orientation majeure des politiques de développement économique. Plusieurs textes de loi attestent de l'importance de ce sujet. D'autres enjeux, tout aussi cruciaux, doivent aussi être pris en compte : équilibre entre activités et emplois, besoins des entreprises et des salariés, valeurs de marché, obsolescence de l'immobilier, réhabilitation énergétique, etc. Il s'agit de définir les formes, les services, la qualité à atteindre sur chaque parc économique, tout en trouvant l'équilibre indispensable entre les différents espaces économiques. Ces travaux, qui doivent s'appréhender à l'échelle de chaque zone, doivent aussi alimenter une vision plus large, déclinable sur l'ensemble des territoires adhérents.

Ainsi, l'Auran contribue à une compréhension plus grande des dynamiques économiques territoriales. Elle travaille à la fois à caractériser les atouts de notre région, mais également à anticiper les prochains défis à relever collectivement, enrichissant ainsi une dialectique entre local et global.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 16

BOUSSOLE MÉTROPOLITAINE DE L'ÉCONOMIE SOUTENABLE



Les enjeux de transition écologique appellent à un développement économique plus résilient, créateur de valeurs et d'emplois, bas carbone et respectueux de l'environnement, social et solidaire, coopératif et innovant. Dans l'objectif de pouvoir suivre et évaluer la transformation à l'œuvre des pratiques en matière « d'impact positif des entreprises », l'Auran entend contribuer à une culture territoriale de la mesure d'impact. Pour cela, en 2025, il s'agira de mettre en place une plateforme d'indicateurs territoriaux travaillés avec différents partenaires (Nantes Saint-Nazaire Développement, Audencia...), en écho notamment aux outils développés par Nantes Métropole en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : 



PROJET 17

ANALYSE DES FILIÈRES STRATÉGIQUES DE NANTES MÉTROPOLE



Dans le cadre du suivi des dynamiques des filières économiques stratégiques de Nantes Métropole, l'Auran produit chaque année des tableaux de bord de données statistiques (nombre d'emplois, nombre d'établissements...) en lien avec les services de la Direction Développement Économique Responsable, Emploi, Innovation, Europe et International. Ces tableaux de bord sont complétés par une analyse zoomée sur une filière considérée comme prioritaire au regard du contexte et des enjeux du tissu économique local. Après avoir travaillé en 2024 sur la filière des industries culturelles et créatrices et la filière maritime, il s'agira pour l'Auran en 2025 de zoomer sur la filière agricole, en produisant un état des lieux mais aussi des éléments de mise en perspective pour le développement de la filière.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : 

PROJET 18 ÉCOSYSTÈME MÉTROPOLITAIN DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Au croisement entre enseignement supérieur et filières d'excellence, l'écosystème métropolitain de recherche et d'innovation désigne l'ensemble des lieux, acteurs, infrastructures, financements qui participent à la structuration des activités de recherche et d'innovation dans le territoire. En lien avec Nantes Métropole, l'Auran actualisera en 2025 le portrait de l'écosystème de la recherche et des structures d'appui à l'innovation présentes sur le territoire, en focalisant sur les dynamiques récentes. Il s'agira, au travers d'un cycle d'entretiens avec les principales structures concernées (incubateurs, pôles de compétitivité, laboratoires...) et d'un travail de représentations et de cartographies, de mieux identifier le fonctionnement de cet écosystème et les enjeux associés en terme de positionnement et de spécificités territoriales.

Cheffe de projet : Lucie RENO
Directrice de projet : Cécile DELGA

Livrables :  |  | %

PROJET 19 OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI – ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES



En 2025, l'Auran poursuivra les travaux d'analyse des dynamiques locales de l'emploi, fort d'une nouvelle feuille de route et d'un cadre partenarial renouvelé. Une Synthèse de l'Auran sera consacrée à la conjoncture économique et aux dynamiques territoriales, permettant de rendre compte de la santé du tissu économique du territoire dans un contexte de ralentissement macro-économique et de resserrement budgétaire annoncé. Une autre sera consacrée à un sujet thématique choisi par la gouvernance de l'observatoire parmi les suivants : quels leviers d'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs de l'économie de proximité ? Quelles recompositions possibles de l'emploi dans la prochaine décennie ? Comment appréhender le développement de l'économie circulaire ?

Cheffe de projet : Mathilde LOGET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %

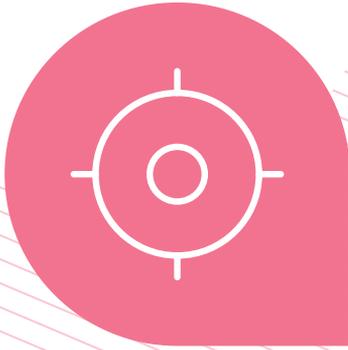
PROJET 20 ÉVOLUTION DU COMMERCE DANS LA MÉTROPOLÉ NANTAISE



En 2024, l'Auran a mis à jour l'observatoire Quid Commerce, qui recense et cartographie les locaux commerciaux sur le territoire de la métropole nantaise. Cette vision actualisée de l'armature commerciale permettra, en 2025, d'analyser plusieurs dynamiques : quels sont les mouvements récents ? Quelle diversité et quelle vacance commerciales observe-t-on ? Par ailleurs, l'Auran développera une analyse plus qualitative concernant la valeur sociale des commerces dans la ville ainsi que l'impact de l'évolution des pratiques de consommation (développement du numérique, pratiques éco-responsables) dans la manière de faire du commerce. Autant de sujets qui visent à apprécier le rôle du commerce de proximité dans la vie des habitants de la Métropole.

Cheffe de projet : Lucie RENO
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | %



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 21

ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES INDUSTRIELLES



Nantes Métropole et la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres ont récemment été labellisées « Territoires d'industrie ». Les deux territoires structurent, en partenariat avec les acteurs locaux (industriels, académiques et de l'innovation), un plan d'action en faveur d'une industrie décarbonée, circulaire, sobre, innovante, humaine et souveraine. En appui du dispositif « Territoires d'industries », l'Auran produira en 2025 une analyse des dynamiques industrielles locales et leurs évolutions récentes dans des contextes géopolitique, économique, social et technologique en forte et pleine évolution. Ce travail vise à pouvoir favoriser le partage de connaissances entre les acteurs mobilisés autour du dispositif et à pouvoir éclairer le plan d'action porté sur les territoires de Nantes Métropole et d'Erdre et Gesvres.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 



PROJET 22

ÉLABORATION DU DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT ARTISANAL COMMERCIAL ET LOGISTIQUE DU PETR DU PAYS DE RETZ



Dans le cadre de la révision de son SCoT, le Pays de Retz a sollicité l'Auran pour l'accompagner dans l'élaboration de son Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL). À ce titre, l'Auran accompagne les élus Pays de Retz à l'identification des secteurs d'implantation privilégiés pour le commerce et la logistique (en centralité et en périphérie) à l'échelle du SCoT, ainsi que de leurs conditions d'implantation. Si le sujet de la revitalisation des centralités est largement soutenu, il reste néanmoins sensible, tant les questions de disponibilités foncières, de qualité des surfaces commerciales et d'accessibilité viennent complexifier les stratégies à déployer. Ce travail, inscrit dans le cadre de la révision du SCoT, sera finalisé au cours du premier trimestre 2025.

Cheffe de projet : Alice FOUQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 23

DÉFINITION DU DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT
ARTISANAL ET COMMERCIAL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

L'Auran accompagne la Communauté de communes du Pays d'Ancenis dans l'élaboration de son Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL). Dans un contexte de montée en puissance du e-commerce, de revitalisation des centralités, de requalification des entrées de ville et de modération de la consommation d'espace, les enjeux concernant l'aménagement commercial et logistique sont cruciaux. L'Auran accompagne les élus du Pays d'Ancenis à co-construire leur stratégie d'aménagement commercial et à la traduire dans le document réglementaire que représente le DAACL. Une démarche qui s'inscrit en articulation avec les travaux de révision du SCoT de la Communauté de communes et qui sera arrêté au cours de l'année 2025.

Cheffe de projet : Lucie RENOUE

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 24

EXPLORATION SUR LA PLACE ET LE RÔLE DES DATACENTERS



Hausse du trafic internet, du cloud, des enjeux de sécurisation des données, développement de l'intelligence artificielle... autant d'évolutions qui favorisent le déploiement à l'échelle mondiale de centres de données (ou datacenters) toujours plus nombreux. Ces infrastructures physiques, permettant le stockage et le traitement des données, sont essentielles aux usages numériques mais ont un impact environnemental important. Les datacenters représentent en effet 2 % de la consommation électrique française, une part qui pourrait doubler d'ici à 2030. L'Auran, en collaboration avec Nantes Métropole, souhaite améliorer sa connaissance des datacenters présents sur le territoire. Il s'agira également de réfléchir à la pertinence et aux critères d'implantation de nouveaux datacenters, de sorte à minimiser leurs impacts territoriaux et environnementaux et à pouvoir guider les porteurs de projet dans leur stratégie d'implantation et le développement de nouveaux usages (chauffage urbain, froid solaire...).

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables :  

PROJET 25

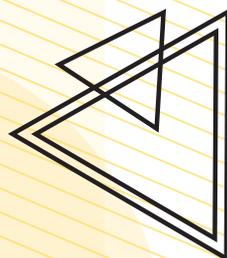
CONNAISSANCE DE LA FILIÈRE DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS EN LOIRE-ATLANTIQUE



La finitude des ressources naturelles et les dommages environnementaux liés à nos manières de produire et de consommer imposent de basculer d'un modèle économique linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) à un modèle économique circulaire (réparer, recycler, réemployer). Bois, paille, chanvre, terre crue... les matériaux biosourcés contribuent à réduire l'extraction de ressources minérales (sables, granulats, etc.) et le recours aux énergies fossiles pour la construction et la rénovation des bâtiments. Dans le cadre de l'exploration engagée sur la thématique de l'économie circulaire, l'Auran souhaite approfondir sa connaissance des filières biosourcées à l'échelle de la Loire-Atlantique et faire le point sur les pistes envisagées pour accélérer leur structuration en lien avec les perspectives de décarbonation de la filière du bâtiment à l'horizon 2030.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Yann KEROUEDAN

Livrable : 





PROJET 26
 ACCOMPAGNEMENT DU PACTE DE LOGISTIQUE
 URBAINE DE NANTES MÉTROPOLE

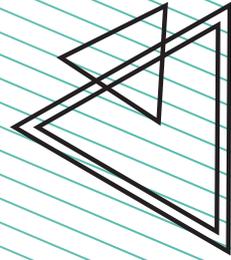


L'Auran a contribué, en 2022, au travail d'élaboration du Pacte de logistique urbaine durable de Nantes Métropole réunissant un large panel d'acteurs publics et privés dans sa construction et sa gouvernance. L'Auran a également accompagné le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et le PETR du Pays de Retz dans l'intégration des enjeux logistiques dans la révision des SCoTs. Dans le cadre du suivi de ces démarches à l'échelle de Nantes Métropole et plus largement des territoires adhérents de l'Auran, l'Agence apportera, en 2025, son expertise pour identifier des pratiques innovantes en matière de logistique urbaine durable, favoriser leur expérimentation sur le territoire, et améliorer les outils de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

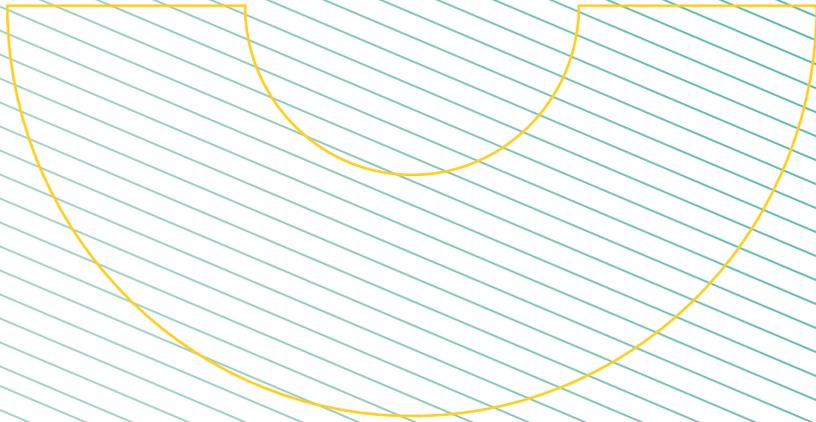
Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

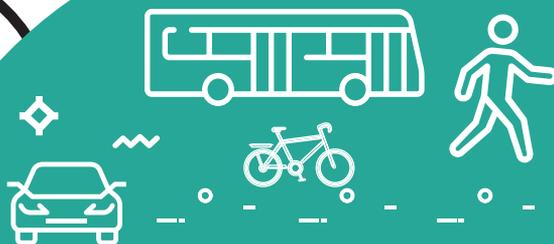
Livrable : 





MOBILITÉ





En matière de mobilité, le savoir-faire de l'Auran se décline dans trois axes d'intervention clés :

- **La mobilisation et l'analyse des données de mobilité :** comprendre les pratiques locales de déplacement de personnes ou de biens est la première étape pour concevoir une politique de mobilité cohérente et efficiente. Dans ce contexte, la qualité des données et de leur analyse est primordiale. Avec une multitude de sources en matière de transport (comptages, enquêtes, etc.), l'Auran s'emploie à en maîtriser la portée et la signification, mais aussi à savoir les utiliser pour développer des politiques publiques en adéquation avec les réalités locales. Par ailleurs, ces données traitées localement trouvent également leur place dans une vision plus globale du territoire.
- **La production d'études de mobilité :** face aux impératifs environnementaux et à la dynamique locale, la création de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux locaux de mobilité est nécessaire. Ces enjeux englobent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'intermodalité et l'interopérabilité des offres de transport, la mutualisation des usages et des infrastructures, et l'évolution des modèles économiques. Afin d'adapter au mieux les différentes politiques, offres ou services de transport, l'Auran mène des études spécifiques, en tenant compte des interactions à une échelle vaste.
- **La planification et les stratégies de mobilité :** l'élaboration de stratégies territoriales de mobilité nécessite un dialogue approfondi avec une variété d'acteurs publics et privés. Grâce à des diagnostics précis et à la définition d'enjeux clairs, il est possible de mettre en œuvre des actions concrètes et de les planifier à travers la production de Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI). Ces démarches stimulent également l'implication des territoires dans les transports, en instaurant des instances de gouvernance techniques et politiques plus régulières sur des sujets et des échelles variés.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 27

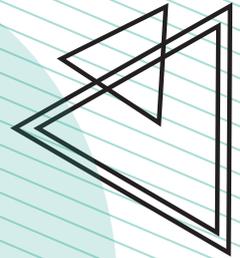
RÉALISATION ET DIFFUSION DE PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MOBILITÉS CERTIFIÉE CEREMA EN LOIRE-ATLANTIQUE

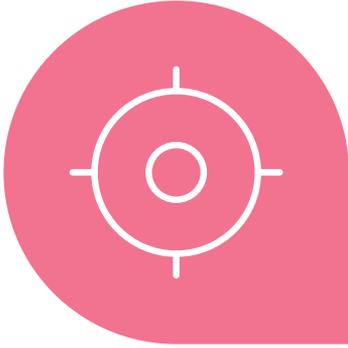


Les enquêtes sur les pratiques de déplacement des ménages du territoire permettent d'évaluer et d'orienter les politiques publiques de mobilité. La dernière enquête de grande ampleur réalisée, l'Enquête Déplacement Grand Territoire, va maintenant avoir 10 ans. C'est pourquoi, entre septembre 2024 et mars 2025, une nouvelle enquête sur l'ensemble de la Loire-Atlantique va être menée par Nantes Métropole, Saint-Nazaire Agglomération, l'Auran en partenariat avec l'État, la Région et le CEREMA. En 2025, il s'agira de poursuivre le suivi de la réalisation de l'enquête, engagé dès 2023, et surtout de commencer à analyser les données issues de celle-ci. Les premiers résultats de cette enquête devraient ainsi être connus à l'automne 2025.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 28 RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LA MOBILITÉ EN 2050 SUR NANTES MÉTROPOLE



L'Auran accompagne Nantes Métropole dans ses réflexions quant à la stratégie de mobilité tous modes de transport confondus. Il s'agit de penser la politique publique de mobilité sur le temps long en intégrant les enjeux d'aujourd'hui et de demain : climatique et énergétique, foncier et paysager, social et sanitaire, financier... Ainsi, Nantes Métropole a engagé en 2023, avec le concours de l'Agence, une démarche de réflexion prospective à l'horizon 2050, en marge du Grand Débat « Fabrique de nos villes ». Cette démarche a abouti au lancement d'études d'opportunité et de préféabilité de différentes solutions de mobilité. En 2025, l'Auran poursuivra l'accompagnement de la Métropole dans sa réflexion, qui contribuera à préfigurer le futur Plan De Mobilité de Nantes Métropole.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %



PROJET 29 ÉVALUATION DE LA POLITIQUE PIÉTONNE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



La politique Mobilité de la métropole nantaise se décline à travers tous les modes de déplacements : transports en commun, automobile, vélo et la marche à pied. Pour chaque mode, la Métropole a mis en place une stratégie d'accompagnement permettant d'encadrer ou promouvoir tel ou tel mode. Ainsi, la marche représentait 26% des déplacements en 2015, avec un objectif de 30% à l'horizon 2030. En 2025, l'Auran accompagnera la métropole nantaise pour objectiver l'ensemble des initiatives mises en œuvre qui concourent au développement de la marche. Parce que le parcours d'un piéton est impacté par toutes les dimensions de la fabrique de la ville (services urbains, santé, espaces publics etc.), l'Auran posera les bases d'une méthode d'évaluation globale qui, sur ce sujet particulièrement, sera indispensable.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | % | 

PROJET 30

ANIMATION DES CONTRATS OPÉRATIONNELS DE LA MOBILITÉ DES BASSINS CENTRE LOIRE-ATLANTIQUE ET CENTRE VENDÉE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE



En 2022, la Région Pays de la Loire a lancé la mise en œuvre des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) sur les 16 « bassins de mobilité » qui la constituent. La Région a alors mandaté l'Agence pour l'accompagner sur l'animation de ces COM sur deux bassins de mobilité. Dans ce cadre, l'Agence a contribué à consolider la politique régionale de mobilité à l'échelle du grand territoire (tarification, covoiturage, intermodalité, réseaux, vélo, communication, données). Le COM du bassin Centre Loire-Atlantique a été signé en 2023. En 2025, il s'agira de faire un point d'étape des actions identifiées dans ce COM sur la base de la méthode d'évaluation fiabilisée en 2024 avec l'ensemble des agences d'urbanisme régionales.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 31

TRAVAIL DE HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MÉTROPOLÉ NANTAISE



Réinterroger la hiérarchisation du réseau routier constitue une opportunité de confronter le maillage actuel aux usages attendus. Il s'agira pour l'Auran de répondre, avec Nantes Métropole, aux questions que soulève la coexistence de plusieurs hiérarchisations du réseau viaire du territoire. Cette démarche, initiée en 2024, se poursuivra durant l'année 2025. Elle mobilisera différents services de la Métropole, et en particulier la Direction des mobilités et celle des espaces publics, ainsi que les Pôles de proximité. Elle vise à stabiliser une attente précise de la hiérarchisation de la voirie et des conditions de son caractère opérationnel. La démarche établira un état des lieux, fixera les attendus de la hiérarchisation à la lumière des enseignements de l'existant et de retours d'expériences d'autres territoires, et préfigurera les évolutions à apporter.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 32

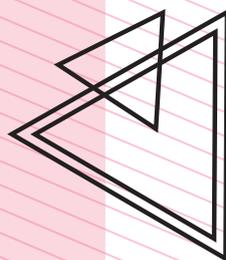
TRAVAIL DE PRÉFIGURATION DU FUTUR SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN



Le Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) du bassin Centre Loire-Atlantique a été signé en 2023. Une des actions les plus emblématiques est la mise en place d'un Service Express Régional Métropolitain (SERM). Le 27 juin 2024, l'Etat a labellisé un pré-projet, sur la base d'une première intention portée par la Région, Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération. Le SERM ne correspond pas tant à la mise en œuvre d'une nouvelle offre de transport, qu'à une articulation des compétences des Autorités Organisatrices de Mobilité au sein d'un projet de service multimodal complet et cohérent. En 2025, l'Agence accompagnera la Région pour consolider ce projet de SERM sur différentes composantes (services, aménagement du territoire, gouvernance).

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | 



PROJET 33

MESURE DES IMPACTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DES GRANDS CHANTIERS DU CŒUR DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



De grands chantiers impacteront le cœur de la Métropole dans les années à venir : nouvelles lignes de tramway et busway, transformation du pont Anne-de-Bretagne et de la place de la Petite-Hollande, mise en valeur des berges de Loire et du canal Saint-Félix jusqu'à la gare maritime... Ces projets vont modifier le territoire et avoir des impacts sur la mobilité des habitants, notamment durant les phases de chantier. En 2024, l'Agence a utilisé son outil « Metrosat » pour évaluer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires et tronçons du réseau viaire de la Métropole. En 2025, l'Agence poursuivra cette analyse des impacts circulatoires des grands chantiers, tout en intégrant la question des effets sur les usages et modes de vie des habitants.

Chef de projet : Vincent CAILLARD

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | %

PROJET 34

ÉLABORATION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ DU PAYS DE BLAIN



Dans la poursuite de l'animation des stratégies de mobilités en Loire-Atlantique conduite par l'Auran, l'Agence accompagnera cette année Pays de Blain Communauté pour renforcer sa stratégie de mobilité via la réalisation de son Plan de mobilité simplifié. Cette démarche vise à aboutir à une stratégie intercommunale de mobilité élaborée en cohérence avec les objectifs de développement fixés dans les documents cadres, plans et programmes en cours d'élaboration ou de révision. Il s'agira notamment pour l'Agence, dans la continuité du travail initié en 2024, de produire un document de diagnostic, d'animer des ateliers de travail, de cibler et prioriser les champs d'intervention stratégiques de la collectivité sur la question de la mobilité et de décliner les orientations fixées par un programme d'actions à 10 ans.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  |  | %

PROJET 35

ÉVALUATION ET EFFICIENCE DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DE NANTES MÉTROPOLE



L'Auran accompagne la métropole nantaise dans l'évaluation et le bilan continu de sa politique publique de mobilité. Plus largement, la métropole nantaise a consenti ces dernières années des investissements importants dans sa politique publique de mobilité (évolution du réseau de transport collectif, réalisation des grandes voies vélos ...), visant à promouvoir une mobilité plus durable et plus sociale. En 2025, l'Agence accompagnera Nantes Métropole dans un travail d'évaluation globale de sa politique de mobilité en analysant notamment les effets de certaines grandes actions mises en place au regard des dépenses d'investissement et de fonctionnement inhérentes. Il s'agira de faire la synthèse de différentes démarches menées par la Métropole et d'en sortir les grandes conclusions quant à l'évolution de la politique de mobilité du territoire.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | % | 



LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX



PROJET 36

ANALYSE DES DYNAMIQUES DE CIRCULATION AUTOMOBILE À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE - METROSAT



L'Auran a engagé en 2017 le développement de l'outil « Metrosat », permettant d'analyser l'impact de la circulation automobile sur l'accessibilité de la métropole nantaise à l'échelle du département de la Loire-Atlantique. L'outil, qui permet de mesurer l'évolution des temps de parcours automobiles sur différents itinéraires du territoire, a évolué en 2021 pour mesurer également les temps sur différents « tronçons » stratégiques du réseau viaire de la métropole nantaise et du département de Loire-Atlantique (franchissements de Loire, axes de transit structurant du département, périphérique nantais, grandes pénétrantes internes et externes au périphérique nantais ...). En 2025, l'Agence poursuivra le développement de son outil et la diffusion des enseignements issus des données collectées.

Chef de projet : Vincent CAILLARD
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %



MOBILITÉ



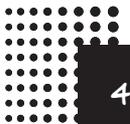
Séminaire, colloque

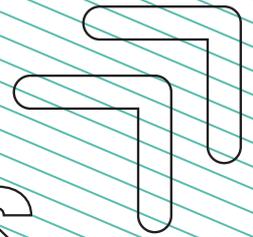


Synthèse de l'Auran

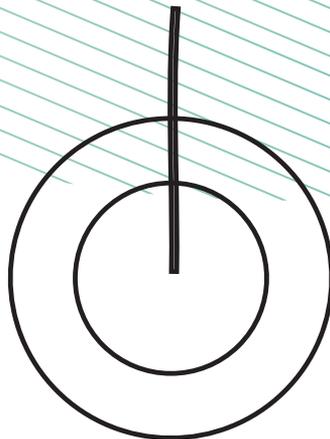
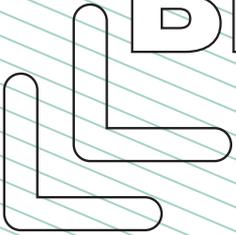


Animation d'ateliers





NATURE & BIODIVERSITÉ





L'Auran poursuit le développement de ses travaux pour approfondir sa compréhension des enjeux liés à la biodiversité, au végétal, à l'eau, aux sols et aux impacts du changement climatique. L'Auran mobilise pour cela :

- **Les outils de connaissance et d'aide à la décision** : dans le champ de la connaissance, le renouvellement des travaux de l'Auran conduit à développer les travaux sur le couvert végétal et la canopée sur lesquels travaille l'Agence depuis plusieurs années. Il s'agit de pouvoir développer des outils de connaissance, mais aussi de modélisation et de projection liés à la canopée et aux îlots de chaleur, dans l'objectif d'objectiver les effets des projets urbains à une échelle locale.
- **L'appui aux stratégies locales de renaturation** : l'Auran soutient ses territoires adhérents dans l'élaboration de stratégies de végétalisation et de renaturation. Ces stratégies visent à créer des espaces verts, à restaurer des écosystèmes naturels et à créer des lieux de ressourcement au plus près des habitants. En s'appuyant sur la mise en œuvre de projets démonstrateurs, il s'agit de pouvoir explorer « in-situ » les solutions les plus adaptées au regard de différents contextes et les modes de faire possibles pour mieux appréhender les enjeux liés au sol, à la biodiversité, à la gestion de l'eau dans les projets.
- **Les thématiques de l'eau et des sols** : l'Auran vise à explorer les questions liées à l'eau et aux sols. Cela inclut le couvert végétal et la canopée, mais également la « trame bleue » (les cours d'eau et plans d'eau), la « trame brune » (les sols et substrats), et la « trame noire » (la pollution lumineuse et des continuités écologiques nocturnes). Cette approche plus complète vise à mieux appréhender l'ensemble des enjeux dans une vision systémique pour appuyer les politiques publiques déployées par les collectivités territoriales.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 37

ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL ET DES ILOTS DE CHALEUR



Après avoir développé l'outil Cadastre vert et la cartographie des îlots de chaleur, l'Auran travaillera en 2025 sur la capacité technique à pouvoir faire une mise à jour du cadastre vert et de la cartographie des îlots de chaleur et à réaliser des analyses spatio-temporelles reproductibles dans le temps. À partir de la mobilisation des données sources (cartographies thermiques, photographies aériennes, données LIDAR...), il s'agira de faire un benchmark des solutions déployées dans d'autres territoires en vue de retenir une ou plusieurs solutions possibles pour la mise à jour des données dans le temps. L'objectif est de pouvoir actualiser régulièrement les données produites contribuant ainsi au suivi des politiques publiques de renaturation et de végétalisation déployées par les territoires adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directeurs de projet : Cécile DELGA & Laurent FOUIN

Livable : %



PROJET 38

SUIVI DE LA CHARTE MÉTROPOLITAINE DES ARBRES

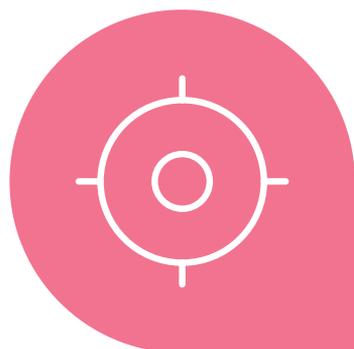


En réponse aux enjeux de ville-nature soulevés dans le Grand Débat « Fabrique de nos villes », et suite à l'adoption de la charte métropolitaine des arbres organisée par Nantes Métropole, l'Auran contribuera en 2025 à l'élaboration des outils de suivi de la canopée, des plantations et abattages d'arbres ainsi que de la désimperméabilisation sur le territoire de Nantes Métropole. Ces indicateurs de suivi seront construits en collaboration avec les services métropolitains concernés et les partenaires (aménageurs, bailleurs...) avec la mise en place de temps de travaux collectifs et l'élaboration d'une interface numérique dédiée. En réponse aux besoins d'objectiver les impacts des projets urbains en fonction de différents scénarios projetés, l'Auran travaillera également sur un outil permettant de simuler l'évolution avant/après travaux de la canopée arborée en fonction de différents scénarios. Ce travail constituera une brique de la démarche transversale IMPACT initiée à l'Agence (cf Projet 84).

Cheffe de projet : Enora VACHER

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable : %



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 39

ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DU DÉPLOIEMENT DES FONTAINES À EAU

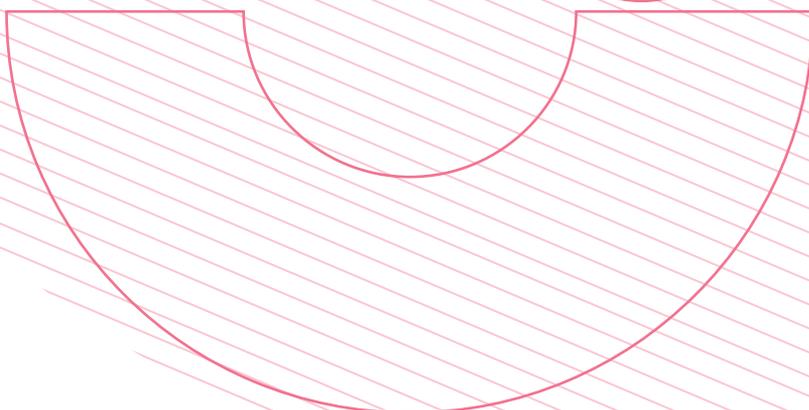


Adaptation de la ville au changement climatique, amélioration de la qualité et de la convivialité des espaces publics, rafraîchissement des espaces publics et résorption des îlots de chaleur urbains, accès à l'eau pour tous les publics sont quelques-uns des enjeux du renforcement du maillage des lieux d'accès à l'eau potable sur l'espace public. Afin de répondre à ces enjeux, l'Auran et la Direction de l'Espace Public (DEP) de Nantes Métropole engageront en 2025 l'élaboration d'un schéma directeur du déploiement des fontaines à eau sur la ville de Nantes. Sur la base d'un diagnostic territorial, il s'agira de préciser les objectifs politiques et techniques attendus à l'horizon 2030 et de définir des axes de mise en œuvre opérationnelle pour renforcer l'accessibilité à l'eau potable sur le territoire.



Cheffe de projet : Enora VACHER
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables : % | 





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 40

CARACTÉRISATION DES ITINÉRAIRES DE FRAICHEUR SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE



Pour répondre aux effets du changement climatique il est important d'apporter des solutions pérennes permettant l'atténuation et l'adaptation des activités humaines. Dans le cadre de ce projet, il s'agira de développer un outil en capacité de proposer, notamment en période de fortes chaleurs, des itinéraires « les plus frais possibles » (parcours vélos, rues piétonnes, cheminements...). Il s'agira pour cela de caractériser les variables impactantes du point de vue de la fraîcheur urbaine (ombrage lié à la végétation arborée, ombre portée des bâtiments, présence de cours d'eau, température de surfaces...) puis d'identifier les itinéraires les plus favorables au sein de l'espace public. Ce travail permettra également de repérer des secteurs à aménager pour assurer, au mieux, la continuité de ces itinéraires dans l'objectif de nourrir ainsi les politiques publiques en matière d'urbanisme et de déplacements doux.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directeurs de projet : Cécile DELGA & Laurent FOUIN

Livrables :  | 

PROJET 41

CARACTÉRISATION DE LA POLLUTION LUMINEUSE À L'ÉCHELLE LOCALE



La pollution lumineuse, due à l'excès de lumière artificielle nocturne, perturbe les cycles naturels et affecte la santé humaine ainsi que la biodiversité. Pour mieux comprendre et gérer ce phénomène, l'Auran, en collaboration avec la Direction de la Géographie et de l'Information, a entrepris d'utiliser les données nocturnes collectées par Nantes Métropole pour cartographier la trame noire sur l'ensemble du territoire. En 2024, l'Auran a mis au point un indicateur global de pollution lumineuse pour la ville de Nantes. En 2025, il s'agira de déployer cette méthode à l'échelle des communes de Nantes Métropole d'ici 2025 dans l'objectif de fournir des indicateurs utiles aux politiques publiques : transition énergétique, préservation de la biodiversité... Cette démarche, une fois construite et consolidée, sera déployée sur les autres territoires adhérents de l'Agence.

Chef de projet : Abdou DIOUCK

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables :  | 



PROJET 42

EAU ET URBANISME : CONNAISSANCE DU CYCLE DE L'EAU ET DES USAGES EN LOIRE-ATLANTIQUE



Face aux enjeux liés au maintien des ressources en eau en qualité et en quantité, l'Auran entend entamer un rapprochement avec les acteurs de l'eau (agence de l'eau, syndicat de bassin...) pour expliciter les enjeux de l'aménagement liés à l'eau (infiltration des eaux pluviales à la parcelle, gestion des milieux aquatiques, montée des eaux et risques liés au changement climatique, ressources en eau pour les différents usages...). Au travers d'un premier travail mené à l'échelle du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et du PETR du Pays de Retz, il s'agira de consolider l'outillage de l'Agence pour caractériser les ressources en eau (type, qualité, quantité...) à partir d'une lecture du socle géologique, hydraulique et paysager. L'objectif est de pouvoir mobiliser cette connaissance au bénéfice de l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran.

Cheffe de projet : Léa GUILLOY-MARTOS

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % | 

PROJET 43

INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PROJETS



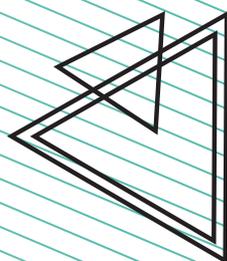
Pour intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les projets urbains, l'Auran a développé une série d'outils de simulation pour évaluer différents scénarios d'aménagement. En 2024, les efforts se sont concentrés sur la modélisation des îlots de chaleur et de l'ombre projetée. En 2025, l'objectif est de continuer de tester et déployer ces outils dans l'objectif de pouvoir comparer des situations urbaines et leurs évolutions projetées pour fournir des outils d'aide à la décision pour les territoires adhérents de l'Auran dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Chef de projet : Abdou DIOUCK

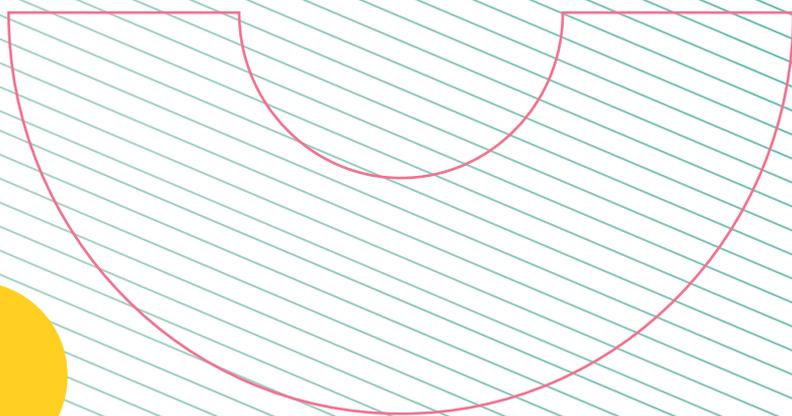
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

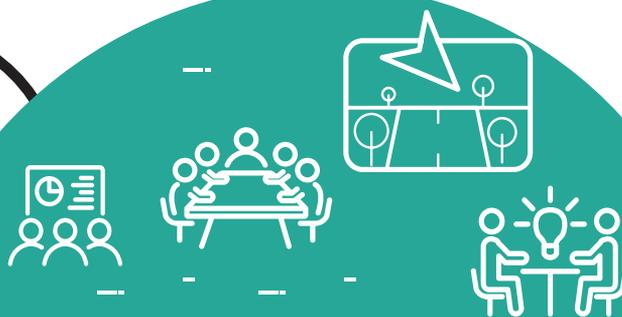
Livrable : %





PLANIFICATION & STRATÉGIE TERRITORIALES





En qualité d'agence d'urbanisme, l'Auran porte une attention particulière à la planification territoriale. Ce domaine est l'un des piliers de ses activités en tant qu'outil d'ingénierie pluridisciplinaire dédié à nos membres.

L'Auran intervient sur des études et des réflexions variées, avec le souci permanent de comprendre, coordonner et accompagner les territoires en le restituant à travers un projet qui mêle perspectives locales et globales.

Les travaux de l'Agence se concentrent principalement autour de deux grands axes :

- **Les réflexions stratégiques et les projets de territoires :** ces dernières années, les mutations institutionnelles et le dynamisme territorial ont amené de nombreuses collectivités à redéfinir leurs projets de territoires. Il s'agit de mieux intégrer les enjeux environnementaux et climatiques, mais aussi de les lier solidement à l'action publique par la construction d'un récit de territoire capable de fédérer largement les acteurs locaux autour d'une vision stratégique partagée. Tout en étant ancrées dans leur contexte immédiat, ces démarches peuvent aussi inspirer d'autres territoires, élargissant ainsi leur portée.
- **Leur transposition dans des documents réglementaires (SCoT, PLUi, ...)** : ces documents représentent, sur une longue période et à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un cadre réglementaire pour l'application de diverses politiques publiques en matière d'organisation de l'espace, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial et d'environnement. Ce sont des outils essentiels de coordination des stratégies territoriales locales qui révèlent la nécessité d'une cohérence interterritoriale entre ambitions économiques, sociales et environnementales.

En résumé, l'Auran œuvre pour articuler les spécificités locales avec une compréhension globale des enjeux. Un processus qui revêt une importance cruciale pour les territoires afin de les aider à relever les défis auxquels ils sont confrontés.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 44

OBSERVATION FONCIÈRE & TRAJECTOIRE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

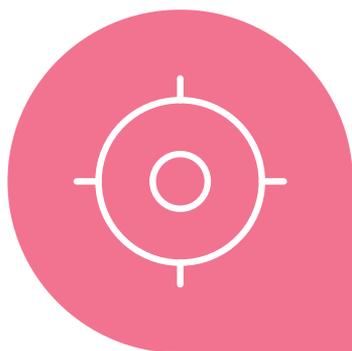


L'Auran, en partenariat avec l'État, le Conseil Départemental, l'Adrn et les intercommunalités de Loire-Atlantique, a mis à disposition et publié sur son site internet un dispositif local d'observation foncière intitulé « Conso ZAN 44 ». Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la loi Climat et Résilience pour permettre aux territoires de décliner une stratégie de maîtrise et de pilotage de leur trajectoire de maîtrise de l'artificialisation des sols. L'Agence poursuivra en 2025 son accompagnement en matière d'analyse des dynamiques de consommation foncière, en secteur résidentiel, en zones d'activités etc. Elle accompagnera ses adhérents dans leurs projets et démarches de planification, mais aussi en préparant une transition progressive vers l'OCSGE (Occupation du Sol à Grande Échelle), future référence nationale en matière d'artificialisation.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 45 SUIVI DE LA RÉVISION DU SRADDET DES PAYS DE LA LOIRE

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), de la Région Pays de la Loire a été adopté le 7 février 2022. La loi « Climat et Résilience » d'août 2021, introduisant l'objectif national du « Zéro Artificialisation Nette » à 2050, implique que ce document soit révisé pour intégrer des précisions, notamment en matière de sobriété foncière. L'Auran, qui a accompagné la Région dans l'élaboration de son schéma régional au côté des autres agences d'urbanisme, continuera de s'engager pour accompagner la Région dans les travaux liés au SRADDET et son guide de mise en œuvre, afin d'accompagner le processus de territorialisation du ZAN en Pays de la Loire, mais aussi auprès de tous les SCoT envers lesquels l'Agence se mobilise.

Cheffe de projet : Alice FOUQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  



PROJET 46 RÉVISION DU SCOT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN NANTES SAINT-NAZAIRE

Dans la continuité des débats politiques conduits en 2023, le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a été débattu le 14 juin 2024. En parallèle, la traduction réglementaire de la vision stratégique du territoire portée à l'échelle du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire a fait l'objet d'une série d'ateliers. Ils ont permis d'établir une première version du Document d'Orientations et d'Objectifs qui sera consolidé pour un arrêt de projet au premier trimestre 2025. Afin de décliner les orientations du SCoT révisé et d'approfondir les travaux relatifs à certains enjeux mis en évidence lors des débats, l'Auran poursuivra son accompagnement par un appui à la construction du programme d'actions.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  

PROJET 47

RÉVISION DU SCOT DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ



Les travaux du SCoT ont embrassé tout au long de l'année 2024 une grande diversité de sujets qui ont nourri les échanges avec chacune des intercommunalités du Pays de Retz au niveau tant technique que politique. Après avoir mis au débat le Projet d'Aménagement Stratégique en 2024, la déclinaison d'un Document d'Orientations et d'Objectifs devra permettre d'aboutir à un arrêt de projet au début de l'année 2025. Dans ce cadre, l'Agence poursuivra son accompagnement sur la finalisation de la révision du SCoT, mais engagera aussi, aux côtés du Pays de Retz et avec l'ensemble des intercommunalités, les travaux sur les sujets qui pourraient se décliner à travers un programme d'action spécifique.

Cheffe de projet : Alice FOUQUET
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 

PROJET 48

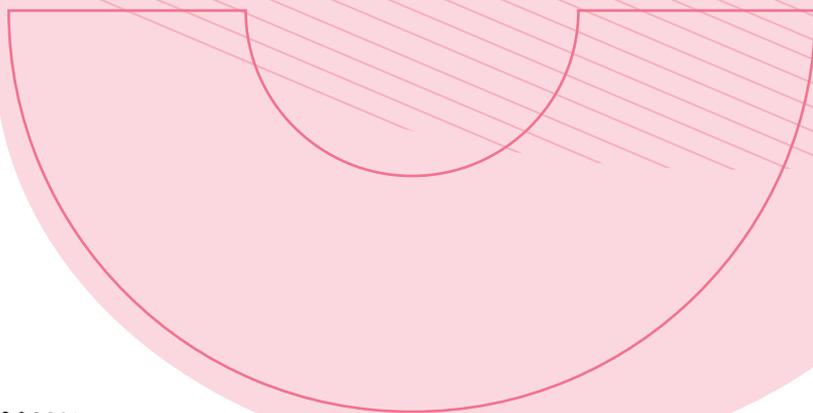
ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE DU PAYS YON ET VIE



En prévision de la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale en 2027, le Pays Yon et Vie sollicite un accompagnement de l'Auran pour 2025 et 2026 afin d'anticiper les travaux à engager. Les équipes de l'Agence seront mobilisées autour de 4 axes de travail. Il y aura, en premier lieu, un travail sur la trajectoire de sobriété foncière et la renaturation (projets démonstrateurs d'intensification, appui à l'observation, préfiguration d'une stratégie de renaturation). Ensuite, l'Agence participera à la redéfinition de la stratégie d'aménagement commercial, artisanal et logistique (DAACL). Il s'agira aussi de consolider la trajectoire de neutralité carbone : bilan des démarches intercommunales existantes et construction de la trajectoire à l'échelle du Pays Yon et Vie. Enfin, un focus sera réalisé sur la thématique de l'eau et du sol dont il convient d'anticiper dès aujourd'hui la montée en puissance dans le futur SCoT.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables :  | 



PROJET 49

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MACHECOUL-SAINTE-MÊME



La commune de Machecoul-Saint-Même a engagé la révision d'un Plan Local d'Urbanisme en 2021. En 2025, l'Auran accompagnera la commune dans la poursuite de la révision de son document de planification, ainsi que dans la coordination de sa procédure. L'objectif est d'intégrer au PLU révisé les enjeux de l'aménagement du territoire : développement et maîtrise de l'évolution du tissu urbain, préservation des paysages et des espaces naturels, lutte et adaptation au changement climatique, maîtrise de l'artificialisation des sols, etc. Une mobilisation complémentaire portant sur l'analyse de secteurs stratégiques, a donné lieu à des études de faisabilité et à leurs traductions en Orientations d'Aménagement et de Programmation Sectorielles qui seront intégrées au PLU.

Cheffe de projet : Alice FOUQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable :

PROJET 50

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOZAY

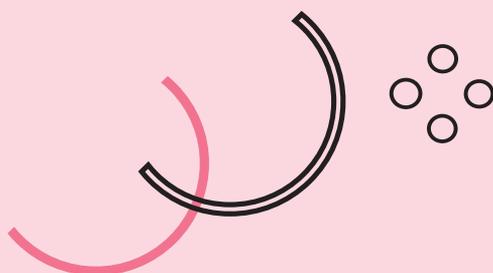


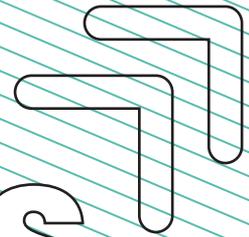
Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), prescrit le 22 mai 2019, la Communauté de communes de Nozay a sollicité l'expertise de l'Auran. L'Agence participe activement au processus d'élaboration du PLUi en apportant son appui technique (notamment sur le volet foncier) lors des réunions techniques et politiques. Le projet de PLUi sera arrêté en fin d'année 2024, engageant une nouvelle et dernière phase de ce processus d'élaboration. Dans ce cadre et dans son rôle de conseil et d'aide à la décision, l'Agence poursuivra son accompagnement jusqu'à l'approbation finale du document, prévue en 2025.

Cheffe de projet : Alice FOUQUET

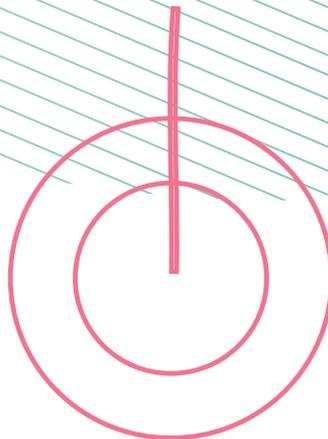
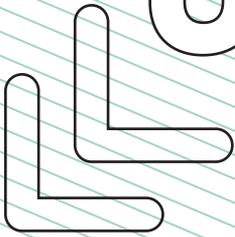
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

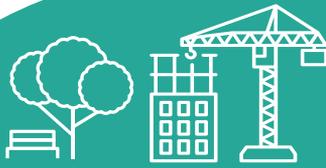
Livrable :





PROJETS URBAINS



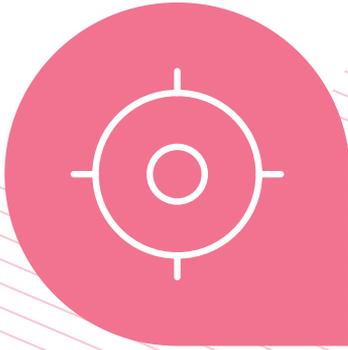


Le projet urbain répond en premier lieu à une volonté des collectivités d'agir, d'organiser les besoins du territoire (logements, entreprises, équipements, espaces publics, mobilité, nature en ville...) et d'anticiper ceux à venir (énergie, réversibilité, sobriété foncière...). Ainsi le projet urbain s'oppose au « laisser-faire » dont les conséquences sont une standardisation de la ville, un accroissement de la ségrégation socio-spatiale ou encore une dégradation de la qualité urbaine. La vocation de l'Auran au travers du projet urbain, repose sur le croisement des regards (interne, externe, technique, politique et citoyen). Cela se traduit par le passage du dessin au dessin qui repose sur le partage, l'innovation, la pédagogie et l'ouverture pour une réponse pragmatique, sensible et contextualisée pour chaque projet.

Aujourd'hui, les enjeux d'une nouvelle fabrique de la ville nous interrogent sur les nouveaux modes opératoires, les modalités de financement, la capacité d'un foncier à recevoir une programmation, et les modalités de mise en œuvre des transitions. « Donner à voir » pour se projeter est donc essentiel. En appui sur l'ensemble des observatoires portés par l'Auran, des expérimentations, et de l'objectivation des dynamiques urbaines propres au territoire, l'ensemble des accompagnements de l'Agence sur la thématique du projet urbain repose sur trois compétences en perpétuelle renouvellement dans leurs méthodes :

- **La programmation urbaine** qui pose le premier jalon de la construction du récit d'un territoire : histoire, géographie, besoins, réglementation.
- **Les études** qui révèlent la capacité d'un récit à se concrétiser au regard des enjeux techniques, réglementaires et financiers. Ces outils de conception sont au cœur de la démarche de l'Agence pour concrétiser la stratégie des territoires dans une programmation adaptée.
- **Le conseil, l'expertise et l'animation**, comme guide pour sensibiliser et accompagner les acteurs publics du territoire dans leurs dialogues avec les acteurs de la fabrique de la ville quand ils ne sont pas en capacité de le faire.

Ces trois axes se concrétisent autour d'une grande diversité d'interventions sur des projets aux échelles multiples : les stratégies de mutation urbaines et paysagères, les requalifications urbaines et l'émergence de nouveaux quartiers, le renouvellement urbain et la revitalisation des cœurs de ville et des zones d'activités. Enfin, cette approche s'inscrit pleinement dans la vocation de l'Auran d'apporter une réponse contextualisée, multi-échelles, et multithématiques, adaptable sur l'ensemble des territoires de ses adhérents.



L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 51

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE RENOUELEMENT DE PONT ROUSSEAU À REZÉ



L'année 2025 permettra de finaliser le travail de programmation urbaine du Plan-guide sur le secteur de Pont Rousseau. En appui des démarches d'ateliers avec la Ville de Rezé, les services de la Métropole et les acteurs du secteur, il s'agira de poursuivre l'étude en développant les enjeux de renaturation des espaces publics, de la mise en lien des continuités piétonnes et la capacité du secteur à accueillir des nouvelles programmations : équipements, commerces, services, activités économiques et logements. Au travers de ce Plan-guide, c'est l'occasion pour l'Auran d'enrichir ses méthodes par des analyses plus fines sur les enjeux de l'eau et de la perméabilité des sols et ainsi alimenter les réflexions à plus grande échelle sur le lien entre l'eau et l'urbanisme.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 



PROJET 52

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE POUR LE RENOUELEMENT DU SECTEUR DU CARDO



L'étude de programmation urbaine du Cardo porte sur la nécessité de se réinterroger sur les vocations des grandes centralités commerciales. Inscrits dans la ville, accessibles par la majorité des modes de déplacements, ces secteurs sont des pépites urbaines à questionner et à repenser au regard des enjeux de décarbonation et de d'intensification urbaine de plus en plus nécessaires à l'heure du Zéro Artificialisation Nette. L'année 2025 permettra de poser les jalons du futur Plan-guide sur le secteur du Cardo. En lien avec les adhérents de l'Agence (Villes de Nantes et d'Orvault), Nantes Métropole et les acteurs du secteur, il s'agira de co-construire le processus de mutation urbaine avec les autres projets en cours sur le secteur, dont les études sur la route de Rennes, la démarche de requalification des grandes pénétrantes et, à plus grande échelle, les liens avec la Communauté de Communes Erdre et Gesvres et le nord du département.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 

PROJET 53

PLAN-GUIDE FRÊNE ROND / SAINT SEB' BOULEVARD
- SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Suite à la validation du Plan-guide du site de Frêne Rond, l'Agence poursuivra sur cette année 2025 son travail d'accompagnement pour la finalisation et l'animation du Plan-guide. Il s'agira, en lien avec les objectifs de Nantes Métropole et de la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire, de travailler de manière conjointe avec les grands propriétaires fonciers et les porteurs de projet pour inscrire leurs démarches dans la continuité des principes urbains et programmatiques du Plan-guide. Ce projet propose de questionner les vocations des zones commerciales dans le fonctionnement de la ville, afin d'y explorer des leviers permettant de répondre aux enjeux du Zéro Artificialisation Nette, dans une volonté de démonstrateur et de reproductibilité pour l'ensemble des adhérents de l'Agence. En 2024, le Plan-guide de Frêne Rond a été l'un des 74 lauréats du plan national de soutien à la transformation des centres commerciaux.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 

PROJET 54

ACTUALISATION DU PLAN-GUIDE DU QUARTIER SUR
LE SECTEUR NANTES ATLANTIQUE

L'année 2024 a permis de révéler la nécessité d'imaginer le secteur de l'aéroport comme un futur quartier métropolitain. Qu'il soit économique, productif, tourné autour de la recherche, la formation et l'innovation, ce secteur est stratégique demain pour la Métropole. En effet, il lui permettra de répondre aux besoins de son territoire dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette de plus en plus prégnant. Au-delà d'enrichir et de préciser les intentions du Plan-guide, cette année 2025 sera l'occasion de décliner les ambitions du projet avec l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels (État et futur concessionnaire). Ce projet s'inscrit plus globalement dans une logique de rayonnement multi-échelles et multi-thématiques (mobilité, économie, énergie, ressources...) dépassant ainsi le simple territoire administratif de la métropole nantaise.

Cheffe de projet : Elisa COLAS

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 

PROJET 55

ÉTUDE DE PROGRAMMATION SUR LES ZONES 2AU
DES HAMEAUX DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE-
SUR-ERDRE

En 2025, l'Auran accompagnera Nantes Métropole et la commune de la Chapelle-sur-Erdre dans le cadre du renforcement de la stratégie de programmation et de vocation de certaines zones 2AU inscrites au Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm). Il s'agira d'engager une réflexion transversale sur le devenir de ces secteurs, visant à concilier les enjeux de préservation de l'armature environnementale (préservation des ressources en eau et sols, prise en compte des enjeux agricoles) et de production de logements en respectant la stratégie de sobriété. Ce projet démonstrateur en appui de l'Observatoire foncier et de la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette de l'Auran (cf projet 44) a pour vocation d'alimenter, a posteriori, les réflexions et stratégies de l'ensemble des adhérents de l'Agence.

Cheffe de projet : Marion PRETESEILLE

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  |  | 

PROJET 56

ÉTUDE DE RÉGÉNÉRATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

Les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) poussent les territoires à se réinterroger sur la maîtrise de leur foncier en vue de planifier les réponses à leurs besoins. Les fonciers économiques sont pleinement concernés par cette nouvelle donne. Comment créer de l'emploi, accueillir des entreprises dans un contexte où le foncier n'est plus disponible ? En appui de l'Observatoire du foncier et de la trajectoire ZAN portés par l'Auran pour l'ensemble de ses adhérents, l'Agence, en 2025, accompagnera notamment la Communauté de communes de Nozay sur des études de régénération d'une partie de leurs zones d'activités comme des démonstrateurs des leviers d'actions possibles pour répondre aux besoins d'emplois des territoires.

Cheffe de projet : Cécilia ROBERGEAUD
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  |  | 

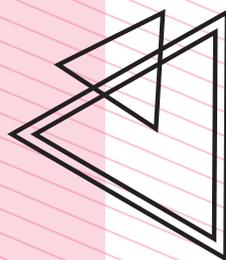
PROJET 57

ÉTUDE DE STRATÉGIE URBAINE SUR LA REQUALIFICATION DES GRANDS BOULEVARDS DU XIX^E SIÈCLE NANTAIS

Les grands boulevards nantais du XIX^e siècle se sont façonnés au fil du temps, au travers de grandes transformations urbaines. De la vocation originelle de relier la commune de Chantenay à la commune de Doulon, ces boulevards se sont progressivement inscrits dans une logique de ceinture géographique à l'échelle de la ville de Nantes. À l'heure des nouvelles mobilités urbaines, l'intégration des enjeux de renaturation, de désimperméabilisation, de rafraîchissement ou encore d'intensification des usages des espaces publics, nécessite de se réinterroger sur la vocation de ces grands boulevards. Dans le cadre de ce projet, l'Auran s'appuiera sur l'ensemble de ses outils, observatoires, et compétences pour objectiver la capacité de ces boulevards à muter.

Cheffe de projet : Enora VACHER
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 



PROJET 58

ACCOMPAGNEMENT DES STRATÉGIES FONCIÈRES
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS

Le foncier reste la matière première pour développer et renouveler la ville sur elle-même en lien avec les besoins de ses habitants. Ainsi, les enjeux de stratégie foncière sont au cœur de la mise en œuvre des politiques publiques. Dans le cadre la mise en œuvre des Programmes d'Actions Foncières, des Plans Locaux de l'Habitat et des Orientations d'Aménagement de Programmation urbaines de PLU, l'Auran poursuivra son accompagnement par l'objectivation des fonciers pressentis pour accueillir un programme de logements sur les territoires adhérents de l'Agence. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la nécessité des territoires à projeter une stratégie territoriale intégrant la nouvelle dimension du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en s'appuyant plus largement sur l'Observatoire foncier et la trajectoire ZAN portés par l'Auran.

Cheffe de projet : Laurane PERCHE
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 

PROJET 59

SUIVI ET ANIMATION DE LA DÉMARCHÉ NATIONALE
ÉCOQUARTIER

L'Auran poursuivra son travail d'analyse des candidatures à la labélisation Écoquartier pour les prochaines années en qualité d'expert pour la DREAL et au regard des propres expériences qu'elle développe sur ses projets. L'Agence participera au jury régional et aux ateliers organisés par la DREAL. Au-delà de la participation à cette démarche nationale, ce projet est l'occasion de diffuser et de porter la nécessité d'une conception de la ville plus sobre, dans une logique d'approvisionnement de proximité, de valorisation de l'existant et d'évolutivité des modes de faire.

Cheffe de projet : Elisa COLAS
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable : 





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 60

MISE EN PERSPECTIVE DES OUTILS DE PROGRAMMATION URBAINE ET ÉCONOMIQUE

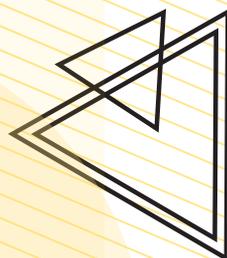


La sobriété va demain s'imposer comme objectif dans toute opération d'aménagement. Sobriété foncière et mobilité douce impliquent de proposer une programmation urbaine et économique cohérente avec l'ambition de la ville du quart d'heure, afin d'améliorer l'empreinte carbone des déplacements entre domicile et travail et de satisfaire en proximité les besoins en consommation, loisirs, soins, éducation, gardes d'enfants... Dans le cadre de son intervention sur des Plans-guides et autres études au service des adhérents, l'Agence proposera, en cohérence avec les dynamiques locales, les stratégies territoriales et les enjeux de sobriété, un appui à la définition de leviers d'actions pour l'intensification et la diversification des activités économiques (tertiaire, productif, artisanat, logistique et commerciale, ...) dans une logique multi-échelles et partenariale des enjeux économiques du territoire ligérien.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrable : C



PROJET 61

ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS DES PROJETS URBAINS



Les outils de conception, de planification et de stratégie urbaine (cartes, plans, coupes, perspectives, maquette 3D, ...) sont au cœur de nos études. Ils permettent de se projeter dans le temps, de donner à voir et de mesurer les impacts des stratégies et des vocations urbaines proposées aux adhérents de l'Auran. En 2025, l'Agence continuera à développer de nouveaux outils et modes de faire pour apporter des solutions concrètes aux enjeux des travaux réalisés au sein de l'Agence. Cette démarche s'inscrit plus largement dans la volonté de l'Auran d'amener des réponses pédagogiques lisibles et accessibles aux nouveaux modes de la fabrique de la ville.

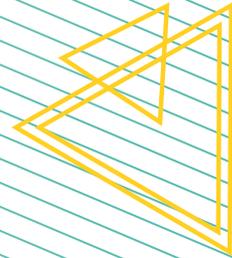
Cheffe de projet : Véronique OUVARD

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

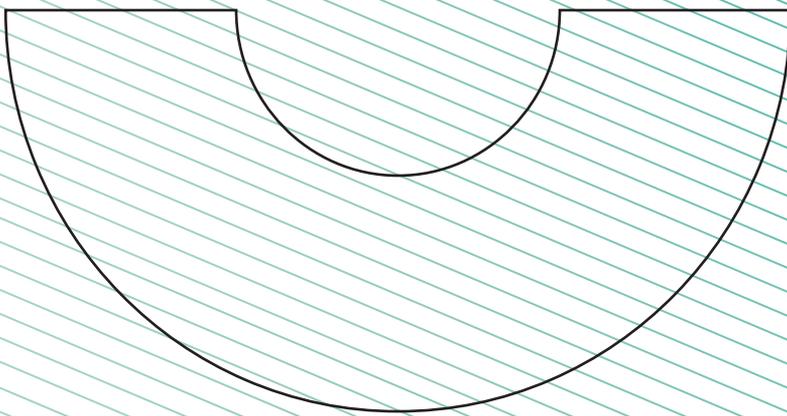
Livrables : % | 







SERVICES URBAINS





Les services urbains, qu'ils soient liés à l'énergie, l'eau, la valorisation des déchets ou encore à la bonne gestion des ressources, sont les piliers souvent invisibles du bon fonctionnement de la ville. Dans un contexte de transition, de sobriété, de modification des comportements, ces services doivent nécessairement s'adapter, se lier et s'entremêler pour répondre aux enjeux démographiques, économiques et environnementaux de nos territoires. L'Auran, dans sa vision prospective, transversale et multi-territoriale souhaite reconnecter les services urbains à l'ensemble de l'écosystème de la fabrique de la ville.

Les interventions de l'Agence se concentrent sur deux axes majeurs :

- **Observer, capitaliser, mettre en synergie** : l'Auran s'attachera en miroir de l'observatoire de la transition énergétique à monter en compétences sur les enjeux de valorisation des ressources et plus globalement sur les enjeux de la décarbonation de la ville. L'Agence collectera et analysera des données pour offrir une vision claire et actualisée de ces enjeux au regard de la multiplicité des acteurs (publics et privés) et de la capacité des filières économiques à se structurer.
- **Infuser, innover les services urbains au sein des études de l'Auran** : fort de cette montée en compétence, il s'agira de valoriser cette thématique au sein des études de stratégie et de programmation urbaines réalisées par l'Agence sur l'ensemble des territoires. Il faudra également prendre en considération l'ensemble des mécanismes fiscaux, budgétaires et réglementaires qui ne cessent d'évoluer afin d'aider les adhérents de l'Agence à anticiper leurs stratégies urbaines au regard de leur capacité à financer et optimiser les services urbains.

En somme, face à la nécessaire adaptation des territoires aux enjeux de transition, l'Auran s'engagera à apporter un regard objectif et contextualisé sur la mutation des services urbains. En combinant veille, expertise et conseil, l'approche de l'Agence visera à s'adapter aux spécificités territoriales pour accompagner ses adhérents.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 62

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

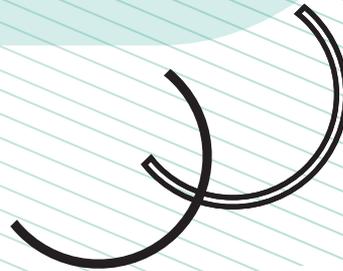


Après une phase de montée en connaissance territoriale de la production et de la consommation d'énergie de notre territoire, l'Auran souhaite désormais poursuivre son cycle de travail visant à lier plus systématiquement vision stratégique et déclinaison opérationnelle sur la thématique de l'énergie. Les travaux d'observation, d'évaluation et de planification énergétique portés par l'Auran irriguent désormais l'ensemble de son programme partenarial de travail en lien avec les politiques publiques d'aménagement structurantes et les documents cadres : SCoT, PCAET... Demain, l'évolution de cet observatoire devra nous permettre de mettre en évidence des conséquences de choix et de non-choix de la mise en œuvre d'un mix énergétique ligérien en lien avec une trajectoire nationale de décarbonation.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :



PROJET 63

OBSERVATOIRE DE LA TRANSITION INTÉGRÉE DE L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES : MATIÈRE



Après une phase de structuration et de mise en synergie avec les acteurs publics et économiques en charge de collecter, gérer, transformer et valoriser les déchets non ménagers, l'Auran souhaite poursuivre son travail de territorialisation de ces volumes et de caractérisation de leur capacité à participer au processus de régénération urbaine. Cet observatoire s'inscrit plus globalement dans la nécessité d'apporter des réponses aux trajectoires locales (ZAN, ZEN, PCAET) pour impulser une décarbonation de la fabrique de la ville et des territoires. Enfin, cette nouvelle compétence se diffusera au fil du temps sur l'ensemble des projets thématiques au service de l'ensemble des adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  

PROJET 64

ANALYSE ET SUIVI L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE



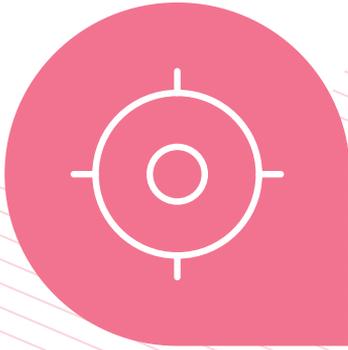
En 2025, l'Auran poursuivra ses travaux d'analyse et de suivi de l'Immobilier d'Entreprise sur la métropole nantaise et son bassin de vie. Après avoir objectivé les enjeux de stock et de flux, l'Auran s'attachera à mettre en dynamique ces éléments avec les évolutions réglementaires (Zéro Artificialisation Nette, Zéro Émission Nette, Décret tertiaire), la transformation des modes de vies (développement du télétravail, ville du quart d'heure) ou encore l'ensemble de grandes transformations à venir (Grands Projets Urbains, Schéma de Transports Collectifs, espaces publics). Il s'agit pour l'Auran d'améliorer sa connaissance et de pouvoir à terme objectiver les espaces en tension, à régénérer ou en obsolescence, pour y programmer à terme de l'immobilier d'entreprise ou d'autres fonctions urbaines.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 65

SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODÉCHETS ALIMENTAIRES DE NANTES MÉTROPOLÉ : ORGALIM'



En appui de l'observatoire MATIE'R, l'Auran, en lien avec la direction des déchets de Nantes Métropole, a pu caractériser et quantifier les volumes de biodéchets produits par les habitants de la métropole nantaise. Cette année 2025 devra permettre de poursuivre ce travail au travers de la mise en œuvre d'une stratégie de déploiement d'une collecte de cette ressource. Des enjeux de maillages, de typologies de récoltes (composteurs individuels, collectifs ou points d'apports volontaires), ou encore de gestion et d'efficacité économique seront au cœur de cette stratégie. Enfin, il s'agira pour l'Agence d'inscrire ce démonstrateur au cœur de la réflexion des services urbains afin de partager et diffuser cette compétence à l'ensemble des adhérents de l'Agence.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROURÉDAN

Livrables :  



PROJET 66

SUIVI DE LA TRAJECTOIRE CARBONE DU PCAET DE NANTES MÉTROPOLÉ



En 2024, l'Auran a participé activement à la réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la métropole nantaise au travers de la production de plusieurs scénarios d'atteinte de la trajectoire neutralité carbone en travaillant notamment des objectifs de manière quantifiée et territorialisée par l'Agence. En cette année 2025, l'Auran poursuivra son accompagnement au regard du suivi de cette nouvelle trajectoire et la mise à l'étude de quelques actions phares du PCAET (préfiguration d'une coopérative carbone, étude d'un périphérique solaire, ...). Cette démarche s'inscrit en appui de l'Observatoire partenarial de la transition énergétique et permettra d'alimenter l'ensemble des réflexions en cours sur les PCAET des territoires adhérents de l'Auran.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROURÉDAN

Livrables :  

PROJET 67

APPUI À LA PRÉFIGURATION D'UNE COOPÉRATIVE CARBONE & RÉSILIENCE DU BASSIN DE VIE NANTAIS

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2030, l'Auran accompagne Nantes Métropole pour préfigurer un outil d'ingénierie, qui a vocation à réunir les acteurs locaux, pour stocker et préserver le carbone à partir de solutions fondées sur la nature (zones humides, sols, agroforesterie, forêt...) et accroître la résilience écologique du territoire. Cet accompagnement portera notamment sur la territorialisation des enjeux, à la quantification carbone, à l'identification d'acteurs et à leur mise en mouvement. Plus largement, il s'agit pour l'Auran d'accompagner la structuration d'un dialogue et d'une stratégie interterritoriale sur l'intensification des puits de carbone à l'échelle ligérienne.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  | 

PROJET 68

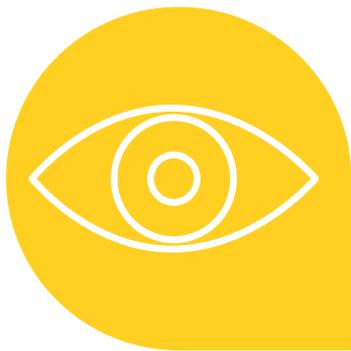
PLAN-GUIDE STRATÉGIE CLIMAT SUR L'ILE DE NANTES

L'Auran porte la volonté d'apporter des réponses aux enjeux de neutralité carbone afin de pouvoir faire bénéficier à l'ensemble de nos adhérents cette compétence au service de leur territoire. Cette ambition en appui du PCAET de Nantes Métropole a trouvé un écho sur la territorialisation de ses objectifs de neutralité carbone sur l'île de Nantes. Une étude en deux phases portant sur un diagnostic et une stratégie d'intervention sera réalisée pour permettre d'accélérer la mise en œuvre et atteindre les objectifs du climat (atténuation, adaptation). Ce projet s'inscrit comme un démonstrateur de la démarche transversale IMPACT initiée par l'Auran (cf projet 84), dans une logique de diffusion et de partage à l'ensemble de ses adhérents et de reproduction sur d'autres échelles géographiques. Il s'agit de tester des méthodes et des process dans une volonté de reproductibilité et de mutualisation.

Chef de projet : Guilhem ANDRIEU

Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livrables :  |  | 



LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 69

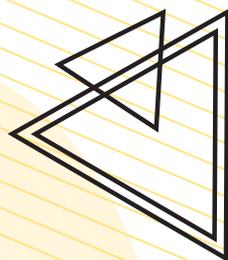
MISE EN PERSPECTIVE DES NOUVEAUX LEVIERS D' ACTIONS ET DE FINANCEMENT DE LA FABRIQUE DE LA VILLE



À l'heure du ZAN, le modèle de la fabrique de la ville se recentre encore plus fortement sur l'adaptation, l'intensification de l'existant et la renaturation. Plus difficile, plus coûteux, le renouvellement urbain se heurte cependant à un décalage entre les capacités contributives des acteurs et le coût des opérations. Le renchérissement de la rente foncière fragilise le modèle actuel de financement. Il pose donc la question du partage de la valeur et l'optimisation des usages sur l'existant. Pour accompagner ses adhérents dans leurs projets d'aménagement et de renaturation, l'Agence renforcera sa connaissance des mécanismes et des dispositifs de maîtrise des coûts et des outils réglementaires, juridiques, fiscaux existants ou émergents que peuvent mobiliser les collectivités au service de la fabrique urbaine afin de conforter la vision stratégique des territoires.

Cheffe de projet : Mathilde LOGET
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

Livable : C



PROJET 70

MISE EN PERSPECTIVE DES ENJEUX DE CONSOMMATION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE



L'accès à eau potable au même titre que l'accès à l'énergie est un service urbain essentiel au bon fonctionnement de la société. Cependant, cette ressource autrefois abondante, se raréfie et oblige à se questionner sur les modes de production, de consommation. En cette année 2025, l'Auran portera ses efforts sur la quantification et la territorialisation à différentes échelles de la consommation d'eau potable. Ce premier travail doit permettre à terme de diffuser cette thématique de l'eau dans l'ensemble des travaux de l'Agence afin d'alimenter les stratégies et programmations urbaines portées par l'Auran pour le compte de ses adhérents.

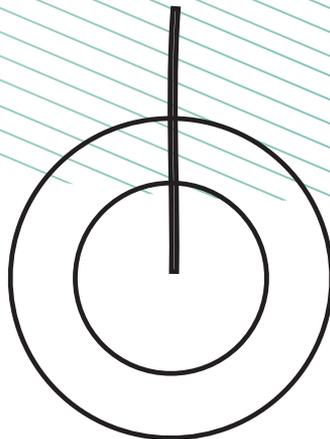
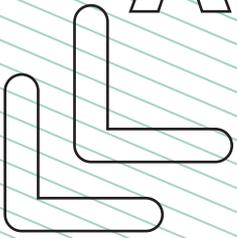
Chef de projet : Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Yann KEROUREDAN

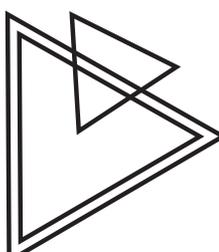
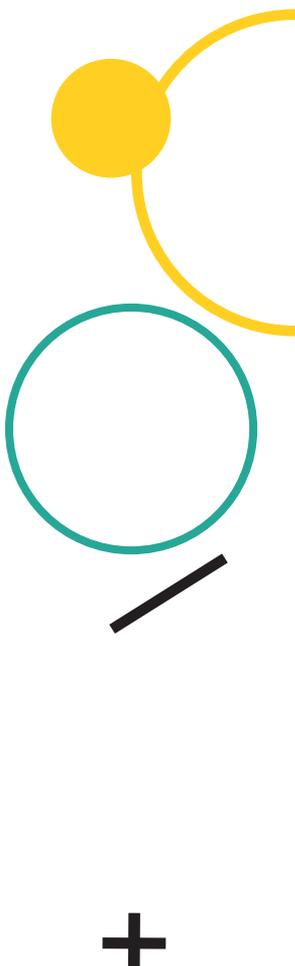
Livable : C





ALIMENTATION





De nombreuses collectivités territoriales de Loire-Atlantique se sont engagées dans la promotion de l'alimentation durable et la relocalisation alimentaire en s'appuyant sur la mise en place de démarches dédiées dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PATs). En appui de ces démarches, l'Auran mobilise son expertise au travers de :

- **L'Observation** : l'Auran est engagée depuis plusieurs années dans la constitution d'un Observatoire de l'alimentation durable. Cet Observatoire permet de s'appuyer sur des indicateurs normés et homogènes portant sur les grands défis de transition agricole et alimentaire. Il vise à développer des éléments de connaissance à l'échelle des territoires adhérents de l'Auran dans le champ de la production, de la transformation, de la distribution et de la consommation alimentaire.
- **Les études spécifiques** : l'Auran réalise des études approfondies sur des thématiques spécifiques liées à l'alimentation durable. Ces études permettent de mieux comprendre les pratiques, les représentations et les attentes des habitants en matière d'alimentation locale. De plus, l'Agence effectue des enquêtes pour évaluer les flux d'approvisionnement alimentaire, ce qui est essentiel pour surveiller la mise en œuvre des objectifs de la loi EGALIM, notamment dans la restauration scolaire.
- **Les bilans évaluatifs** : l'Agence entend se mettre aujourd'hui en capacité de concevoir des méthodologies d'évaluation et de suivi des actions engagées par les PATs. L'objectif est de mesurer l'impact des efforts déployés pour transformer les systèmes agricoles et alimentaires locaux. Ces bilans évaluatifs permettent de produire des indicateurs de contexte et d'impact, qui sont essentiels pour rendre compte de la progression des initiatives portées par les collectivités, les acteurs privés, institutionnels et la société civile.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 71

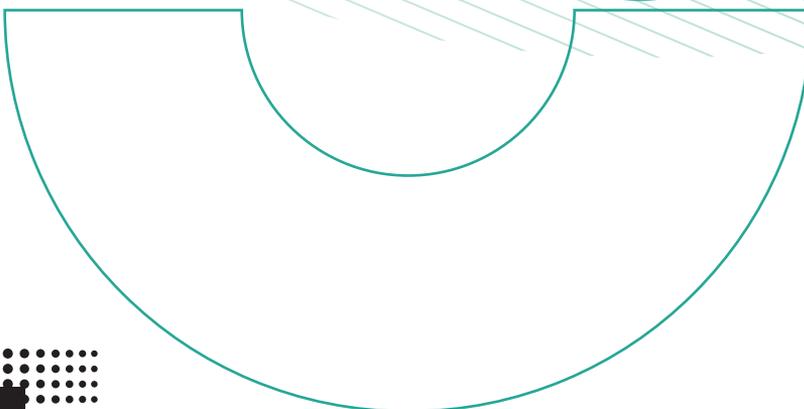
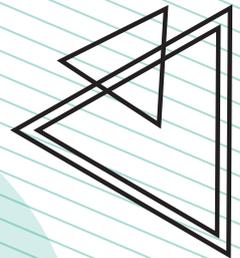
OBSERVATOIRE DE L'ALIMENTATION DURABLE

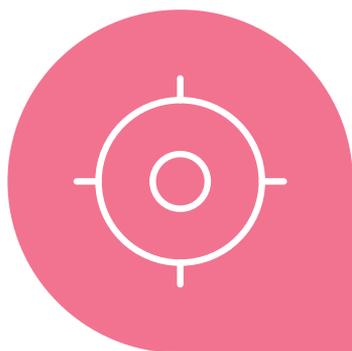


Ces dernières années, l'Auran a mis en place un Observatoire de l'alimentation durable permettant de rassembler à l'échelle locale des éléments de connaissances et ainsi accompagner les collectivités dans leurs Projets Alimentaires Territoriaux. À partir des démarches engagées ces dernières années avec les territoires adhérents, l'Auran publiera en 2025 un Illustré de l'Auran sur les enjeux et les leviers permettant d'opérer une transition agricole et alimentaire à l'échelle locale. Il a vocation à constituer une aide à l'évaluation de ces démarches pour les territoires déjà engagés, et de guide de passage à l'action sur la transformation des systèmes agricoles et alimentaires pour l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran.

Cheffe de projet : Adeline POUX
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrable : %





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET 72 ÉTUDE DE PLANIFICATION ET DE RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

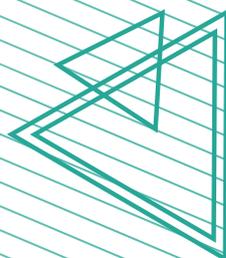


Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Nantes Métropole a engagé une démarche de planification et de résilience alimentaire. En lien avec les travaux développés par l'Auran sur l'alimentation, l'objectif est de remettre en perspective les enjeux de développement des filières alimentaires locales et les circuits courts en lien avec l'évolution des besoins liés en particulier à la commande publique. En s'appuyant sur l'élaboration de différents scénarii à l'horizon 2050 et une série d'entretiens d'acteurs, il s'agira de bâtir une trajectoire territoriale.

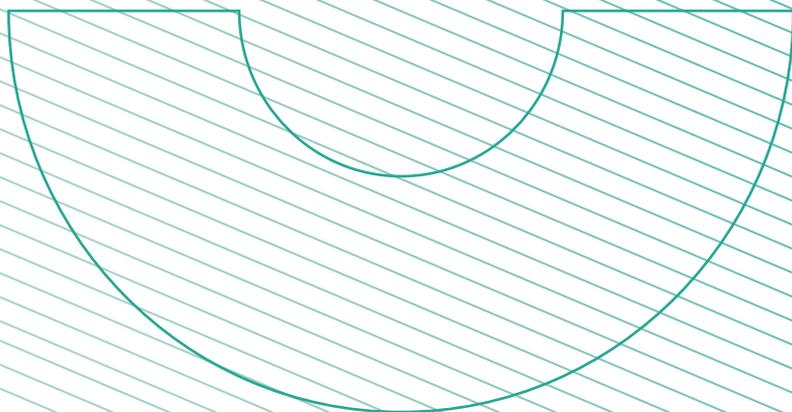
Chef de projet : Pascal VIVIEN
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrables : % | 





MODES DE VIE & USAGES





Les modes de vie sont intrinsèquement liés à l'aménagement du territoire. Ils touchent une variété de sujets impactant de nombreuses politiques publiques telles que l'habitat, l'économie, la mobilité etc. Mobilisée sur ces sujets, l'Auran travaille sur ces questions à travers deux axes majeurs :

Le suivi de l'évolution des modes de vie : généralement centrés sur des publics ou objets spécifiques, ces travaux permettent d'apprécier plus précisément l'évolution de la situation locale et d'en identifier les éventuelles spécificités au regard de dynamiques plus larges, voire nationales. Pour mieux appréhender les tendances à l'œuvre, l'Auran mobilise des méthodologies spécifiques et s'appuie sur des partenariats avec de multiples acteurs locaux. L'objectif de ces travaux consiste ainsi à anticiper ces évolutions pour mieux en tenir compte dans des stratégies d'aménagement pertinentes et efficaces, c'est-à-dire adaptées aux besoins des habitants.

Des études ponctuelles sur l'usage des lieux : l'urbanisme ne se limite pas à la construction de bâtiments et de routes. Il englobe aussi la manière dont ces espaces sont utilisés. Que ce soit des espaces verts, des places publiques ou des établissements commerciaux, chaque espace a un rôle à jouer dans la dynamique urbaine et la vie de la société. Sur ces sujets, l'Auran adopte une approche pragmatique et appliquée, en ce sens qu'elle se mobilise sur des objets précis pour en analyser chaque dimension : évolutions, fréquentation, besoins etc. Ces approches peuvent aussi bien être déclinées à des échelles communales, mais aussi intercommunales. Dans ce dernier cas, des notions d'accessibilité, de maillage du territoire viennent ainsi enrichir les analyses et ouvrir sur des pistes d'actions concrètes.

Les travaux de l'Auran en matière de « Modes de vie et usages » visent à analyser finement les dynamiques locales pour les croiser avec une lecture plus globale des enjeux. Cette synergie est cruciale pour aborder les défis complexes que nos territoires doivent relever dans un monde en constante évolution. Il s'agit aussi de rester vigilant à ce que ces approches restent concrètes et utiles pour la prise de décision locale et support d'une action publique efficace.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 73

OBSERV'AGGLO, DÉCRYPTER LES DYNAMIQUES DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

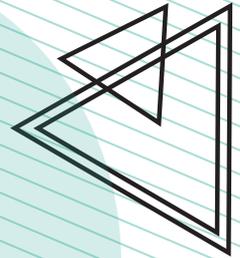


Initiée par la FNAU, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et France Urbaine, la démarche Observ'agglo réunit autour d'un travail collaboratif plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme et des grandes intercommunalités. Cette nouvelle édition voit son panel de territoires observés étendu, avec les 59 plus grandes intercommunalités françaises. L'Auran contribuera en 2025 au groupe de travail « transitionner » s'intéressant aux questions environnementales au sens large. En dehors de la mise à jour d'indicateurs existants, il s'agira d'identifier de nouveaux indicateurs sur des thématiques, jusque-là non traitées telles que alimentation/agriculture, Energie/Gaz à effet de serre/décarbonation... Ce travail sera valorisé par la réalisation d'un poster au printemps 2025 et la publication du document final prévue à l'été 2025.

Chef de projet : Pascal VIVIEN

Directrice de projet : Cécile DELGA

Livrable : %



PROJET 74

OBSERVATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT – APPEL À PROJET SYNOPSIS



En lien étroit avec l'Observatoire régional de la santé (ORS) en Pays de la Loire, l'Auran participe au partage de la connaissance du territoire sur les enjeux de santé. En 2025, l'Agence poursuivra en particulier son implication dans le projet Synopse, lauréat de l'appel à projets « Territoire intelligents et durables », dont l'objectif est de créer une plateforme territoriale de données en appui de la politique de santé de Nantes Métropole. Ce travail donnera lieu à la publication d'indicateurs territoriaux en lien avec l'urbanisme favorable à la santé : aménager des espaces urbains de qualité, favoriser l'accessibilité aux services et équipements... À la suite de ces développements, l'Auran intégrera l'enjeu d'urbanisme favorable à la santé dans ses études en planification et en projets urbains.

Cheffe de projet : Adeline POUX

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : %





PROJET 75

OBSERVATOIRE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



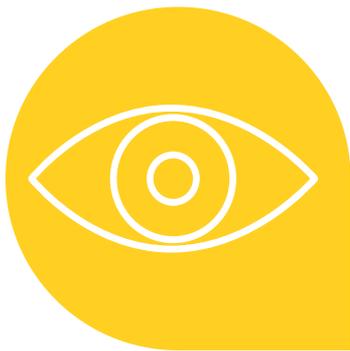
L'Auran a été sollicitée pour organiser le déploiement de l'observatoire de la tranquillité publique de la métropole nantaise, adossé au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Cette mission est organisée sur 2 années. 2024 a été dédiée aux prises de contact avec les partenaires et à l'exploitation des données publiques diffusées en Open Data. 2025 sera l'année de consolidation. À l'issue d'une présentation du premier rapport annuel de l'observatoire qui permettra d'objectiver la situation dans un contexte territorial plus large, l'Agence prendra en compte les remarques formulées pour ajuster et surtout compléter le dispositif d'observation métropolitain. En outre, un volet qualitatif sera également intégré à la démarche, construit en partenariat avec le Master « Science sociales et criminologie » de l'Université de Nantes.

Chef de projet : Hervé PATUREAU

Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % | 





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 76

« PARCOURS ET MODES DE VIE » DES HABITANTS

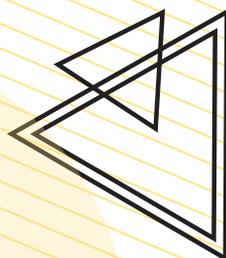


Si les grandes transitions à l'œuvre viennent questionner très largement nos modes de vie à l'horizon 2050, il est encore difficile de mesurer et d'apprécier l'évolution des comportements individuels, et ce dans des territoires aussi diversifiés que ceux de la Loire-Atlantique. Afin de compléter les travaux d'analyse réalisés par l'Auran sur le volet socio-démographique, la démarche initiée en 2025 a pour objectif de prendre le pouls de ces changements à l'œuvre dans les parcours et modes de vie des habitants. Comment vit-on aujourd'hui dans les territoires adhérents à l'Agence ? Comment évoluent les modes de consommation, d'habiter, de se déplacer... ? Y a-t-il des spécificités selon les territoires ? Selon des méthodes à définir, il s'agira de pouvoir apprécier et documenter les pratiques actuelles mais aussi les aspirations et les attentes des habitants dans l'évolution de leurs parcours et modes de vies.

Cheffe de projet : Diane BOUCHENOT

Directrice de projet : Cécile DELGA

Livrables : % |



PROJET 77

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Malgré un droit reconnu à l'égalité universelle, les représentations sexistes et les rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes perdurent dans les situations de la vie quotidienne. Quelles sont ces inégalités persistantes ? Qu'en disent celles qui les vivent au quotidien ? Comment les prendre en compte et les objectiver auprès de toutes et tous ? Comment en fine concevoir et aménager des villes faites pour toutes et tous ? En lien avec la Direction Egalité de Nantes Métropole, l'Auran entend se saisir de ce sujet en 2025 en élargissant le sujet des discriminations, des violences intrafamiliales, des exclusions... à celui plus large des inégalités entre les femmes et les hommes et les difficultés sociales et urbaines qu'elles génèrent.

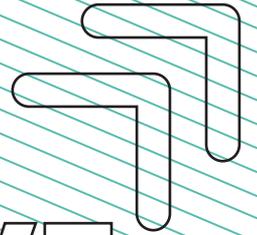
Cheffe de projet : Marion ROBRIQUET

Directeur de projet : Hervé PATUREAU

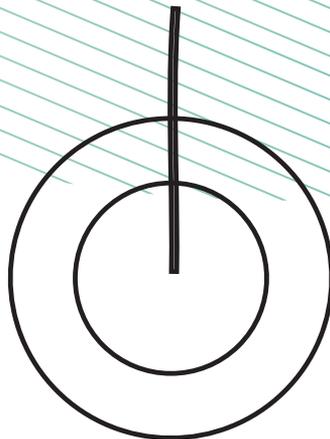
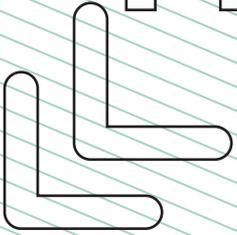
Livrables : % |

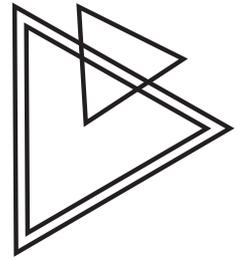






PROSPECTIVE





L'Auran adopte une approche proactive en travaillant en étroite collaboration avec ses adhérents pour anticiper les besoins à moyen et long terme des habitants. Pour ce faire, l'Agence mobilise une gamme d'outils, de méthodologies et de partenariats, et notamment :

- **Les outils de projection et de modélisation** : l'Auran modernise en permanence ses pratiques et ses outils numériques, en faisant appel notamment à l'Intelligence Artificielle pour croiser un très grand nombre de données et compléter ainsi les méthodologies d'analyses statistiques plus classiques. Les travaux déployés par l'Auran visent notamment à développer des outils de traitement et de visualisation de données (Observatoire des copropriétés, observatoire du commerce...), d'interprétation automatisée de photographies aériennes (cadastre vert, îlots de chaleur urbains...) mais également d'exploitation de nouvelles données (fréquentation des pôles commerciaux, évolution des temps de parcours en véhicule motorisé sur les principaux axes routiers...).
- **L'étude des vulnérabilités territoriales** : dans un monde en perpétuelle mutation, il devient de plus en plus complexe de s'appuyer uniquement sur l'histoire récente pour anticiper l'avenir. Les bouleversements économiques, les inégalités persistantes, les enjeux climatiques et environnementaux nécessitent de repenser nos approches. La prospective territoriale permet d'explorer de nouveaux horizons en intégrant une compréhension plus profonde des transformations des usages et des modes de vie. Cela devient d'autant plus important face aux défis environnementaux. Il s'agit d'identifier les zones exposées aux risques et de développer des stratégies pour renforcer la résilience des territoires.
- **L'interaction avec des chercheurs** : dans une perspective d'ouverture plus forte sur le monde académique, l'Auran travaille en lien avec l'Institut d'Études Avancées (IEA) dans le cadre d'une chaire de recherche collaborative. Cette initiative vise à repenser les approches urbaines, architecturales et territoriales en prenant en compte les limites planétaires. L'objectif est de favoriser l'émergence de nouvelles idées et réflexions pour façonner une planification territoriale plus résiliente et plus en phase avec les besoins actuels et futurs des habitants.



LE SUIVI & LE DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATION TERRITORIALE PARTENARIALE

PROJET 78

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE LIGÉRIENNE



En Loire-Atlantique comme ailleurs, le modèle de développement économique en place devra se transformer pour devenir soutenable sur le plan environnemental. L'Auran souhaite apporter des éléments d'objectivation de la dynamique de transition écologique de l'économie ligérienne. Il s'agira d'une part de rassembler des indicateurs pertinents sur la contribution des acteurs économiques à la réduction des gaz à effet de serre, ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. D'autre part, l'Auran engagera une réflexion sur les conséquences possibles de l'atteinte des objectifs environnementaux sur la mutation des différentes filières économiques et emplois des territoires. Une attention particulière sera portée à la question des impacts sur les équilibres sociaux (revenus, métiers, condition de travail...) et territoriaux.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % |



PROJET 79

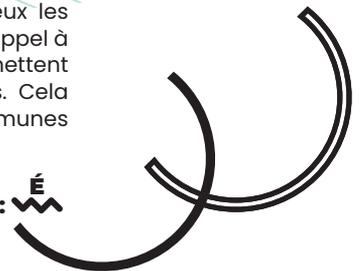
TRAVAUX DE PROSPECTIVES SCOLAIRES : ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS SCOLAIRES DES COMMUNES



L'évolution des effectifs scolaires est impactée par la baisse de la natalité, observable dans de nombreux territoires, mais également par d'autres phénomènes comme les réformes de l'éducation nationale et la mobilité résidentielle des familles. Si les impacts varient selon les régions, les communes sont responsables de la scolarisation des enfants en école primaire. Pour les aider à relever ces défis, l'Auran a développé des outils spécifiques permettant d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs politiques publiques locales. Ainsi, pour anticiper au mieux les évolutions des effectifs scolaires, les communes font régulièrement appel à l'Agence afin de réaliser des études prospectives. Ces analyses permettent de projeter les effectifs futurs ou de simuler des cartes scolaires. Cela optimise l'utilisation des infrastructures publiques et permet aux communes de mieux anticiper l'ouverture ou la fermeture de classes.

Cheffe de projet : Charlotte THOMAS-MOREL
Directeur de projet : Hervé PATUREAU

Livrable :



PROJET 80
 CONFÉRENCES TERRITORIALES DE NANTES
 MÉTROPOLE – PORTRAITS DE TERRITOIRE



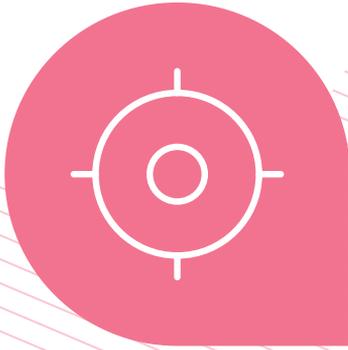
Dans le cadre de l'animation territoriale mise en place par Nantes Métropole avec les communes au travers des conférences territoriales réunissant l'ensemble des élus, l'Auran entamera en 2025 et enrichira en 2026 la mise à jour des « portraits de territoires » réalisés en 2020 pour chaque pôle de proximité de la métropole nantaise. Démographie, mobilité, alimentation, emploi, énergie, densité, artificialisation des sols... ces portraits ont vocation à mettre en exergue les défis qui traversent la Métropole et donnent à voir l'évolution des dynamiques par rapport aux spécificités de chacun des territoires. Ils ont vocation à préparer le renouvellement des contrats territoriaux entre Nantes Métropole et les communes en 2026.

Chef de projet : Philippe FROCRAIN

Directeurs de projet : Cécile DELGA & Hervé PATUREAU

Livrable : 





L'EXPERTISE DE L'AURAN AU SERVICE DES TERRITOIRES

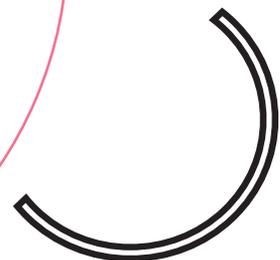
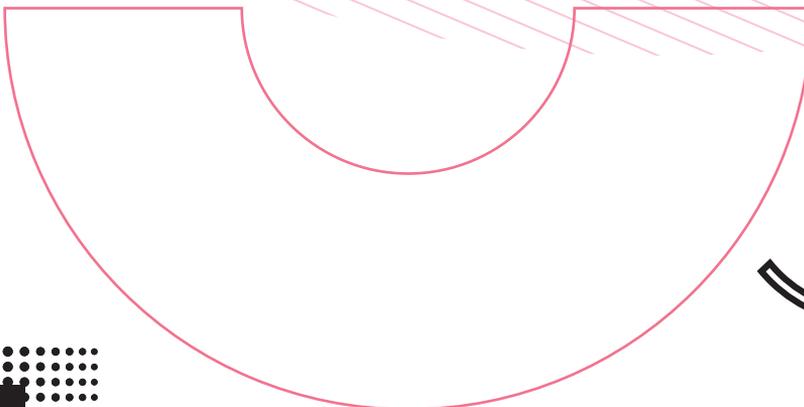
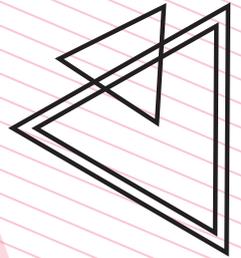
PROJET 81 ARMATURE(S)



Face au constat de la vulnérabilité croissante des ressources naturelles, l'Auran a engagé en 2024 un travail approfondi autour du rééquilibrage des milieux vivants, en lien avec les besoins humains et la restauration des cycles naturels. Ces travaux ont permis d'alimenter les démarches de planification en cours par la prise en compte d'une armature environnementale lors de la révision des SCoT. Ces réflexions se poursuivront en 2025 à travers trois projets démonstrateurs qui permettront de nourrir les réflexions de l'ensemble des territoires adhérents de l'Auran : la planification urbaine au prisme des limites environnementales du territoire // La planification écologique (Plan-guide de développement des capacités environnementales) // La transition sociale et écologique liée aux enjeux de l'eau.

Cheffes de projet : Léa GUILLOY-MARTOS & Marion PRETESEILLE
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables :  





LES SAVOIRS NOUVEAUX, PROSPECTIFS ET EXPÉRIMENTAUX

PROJET 82 DÉMARCHE TRANSVERSALE IMPACT



Les défis climatiques et sociaux auxquels font faces les territoires nécessitent plus que jamais une adéquation resserrée entre ambitions stratégiques et mises en œuvre opérationnelles. À partir de questionnements fondateurs, la démarche IMPACT portée par l'Auran, vise en 2025, à conduire un renouvellement des approches, des outils et des méthodes autour de trois intentions : Spatialiser les enjeux, de la grande à la petite échelle // Renforcer le suivi évaluatif de l'action publique locale sur la base d'un référentiel d'indicateurs adaptés aux enjeux contemporains // Cibler et transformer les secteurs d'interventions prioritaires dit « îlots à impacts ». Il s'agira conjointement d'identifier les zones de frictions et de complémentarités des différents champs d'interventions des politiques.

Chefs de projet : Enora VACHER & Guilhem ANDRIEU
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % |

PROJET 83 PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES (POPSU)



L'objet de ce nouveau programme de la Plateforme POPSU est de documenter, mesurer et accompagner les politiques territoriales de transitions. Le champ de recherche porté par la plateforme nantaise vise à une meilleure connaissance des interdépendances territoriales, à porter une réflexion sur la transformation des lieux et à analyser l'évolution des pratiques et des représentations sociales de l'espace. Au travers d'enquêtes et d'entretiens auprès d'habitants, il s'agira pour les chercheurs mobilisés de travailler sur les lieux de vie, les représentations collectives et les appartenances de la vie ordinaire dans les espaces-temps périmétropolitains. L'Agence s'inscrira dans ce programme de recherche au travers d'une contribution sous la forme d'une cartographie des usages et des profils de lieux, objets du programme d'études.

Cheffe de projet : Lucie RENO
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : |

PROJET 84

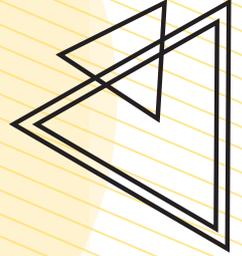
CHAIRE DE RECHERCHE COLLABORATIVE AVEC L'INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES



Aux côtés de l'Institut d'Études Avancées de Nantes (IEA), l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA), Nantes Université (NU) et le groupe KERAN, l'Auran porte la chaire partenariale de recherche « habiter au prisme des limites planétaires ». Cette chaire de recherche collaborative vise ainsi à explorer des modes d'aménagements prospectifs du point de vue des formes et des modes d'habiter capables de répondre aux grands défis planétaires. Au travers de l'accueil en résidence en 2024-2025 de Diego Landivar, économiste et anthropologue franco-bolivien, le projet de recherche sera consacré cette année aux réflexions sur les outils et les processus à même de penser et activer la redirection écologique des territoires.

Cheffe de projet : Lucie RENO
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables :  



PROJET 85

EXPLORATIONS EN DATA SCIENCE



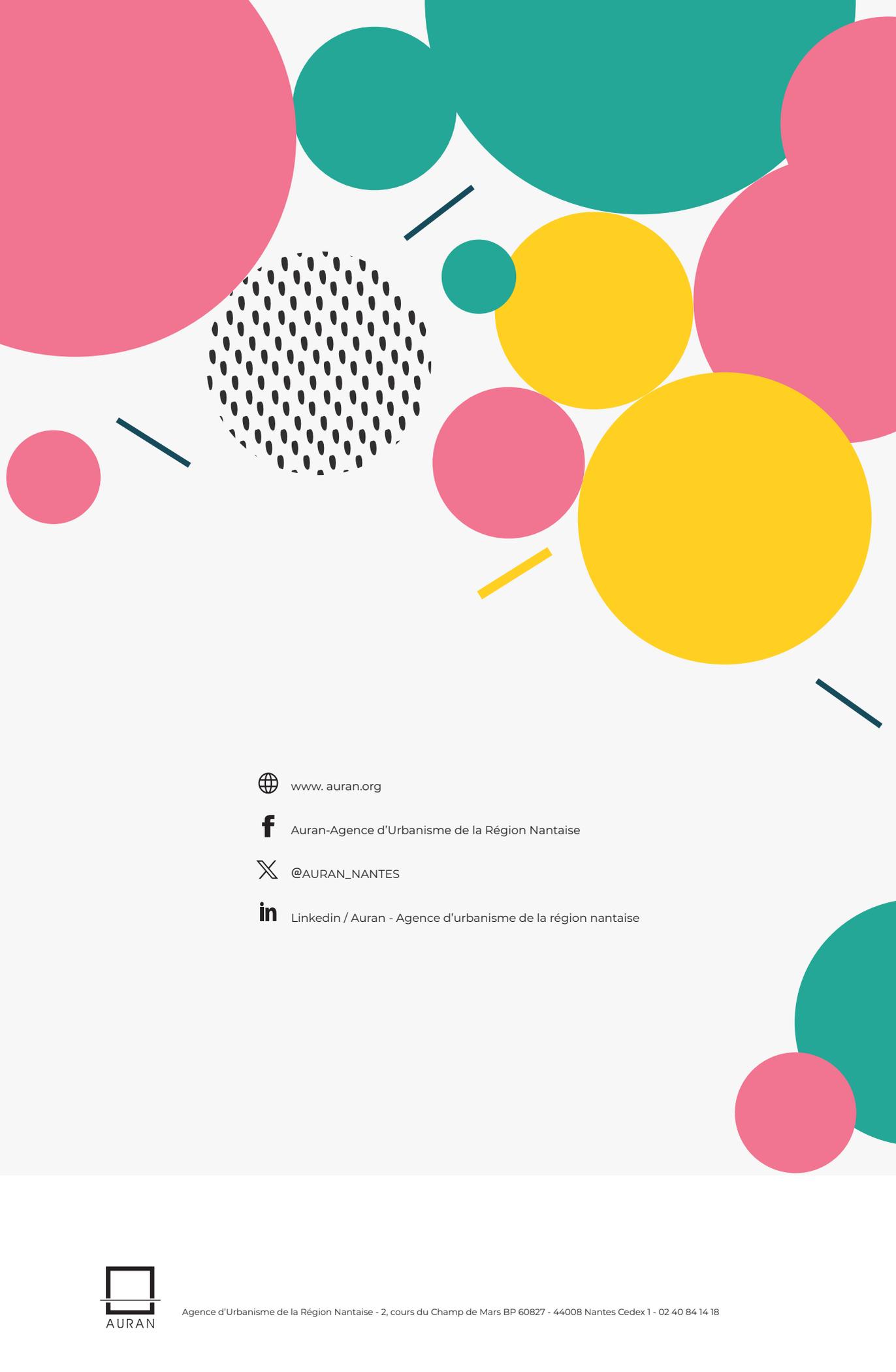
Dans le cadre du développement de nouveaux outils et nouveaux savoir-faire, l'Auran s'appuie notamment sur les méthodes de data science pour explorer et mettre en place de nouveaux jeux de données. L'Auran poursuivra en 2025 les explorations lancées sur le sujet avec une volonté de s'emparer de ses nouveaux outils pour éclairer les grands enjeux des territoires (mobilité, transition, logement, usages...). En lien avec sa capacité à développer des outils performants d'analyse mais aussi au regard de son rôle de « tiers de confiance » auprès de ses territoires adhérents, l'Auran travaillera également à l'élaboration d'un cadre éthique et à des principes d'usages internes pour l'utilisation de ces nouvelles méthodes dans ses travaux.

Chef de projet : Abdou DIOUCK
Directeur de projet : Laurent FOUIN

Livrables : % 







 www.auran.org

 Auran-Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise

 @AURAN_NANTES

 LinkedIn / Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise